




Vol. 65 No ~~42~~ 42 SAINT-BONIFACE JEUDI 16 FEVRIER 1978

## Un couronnement du Festival : le choix de la reine

# A votre bon goût, messieurs-dames

Il y avait du monde dimanche soir à la Salle du Centenaire pour le gala du couronnement de la Reine du Festival du Voyageur et le spectacle d'André Gagnon, ce Québécois compositeur, pianiste et soliste. Tout le long de la soirée, les candidates au titre et le musicien se partagèrent la vedette. Et quelle vedette!

D'abord, bien sûr, les 10 finalistes, présentées une à une par le maitre de cérémonie, Pierre d'Auteuil, le tout sur fond de musique juste assez électrisante pour bien se marier avec la lumière rouge des projecteurs. C'était parfait. Il n'y auraient que les mauvaises langues (mais où sont-elles?) pour trouver à redire, ou tout simplement à rire de petites gaucheries fort compréhensibles un tel soir. Pensez donc un peu ce pour quoi on jouait: ni plus ni moins qu'un titre de reine et que 2 billets d'avion à destination d'Amsterdam, sans compter les autres cadeaux.

Une fois la présentation des Miss faite, les choses vraiment sérieuses commencèrent. En effet, après que les charmantes candidates avaient démontré leurs dispositions à se mouvoir gracieusement en public, il fallait démontrer ses capacités d'élocution. A cette fin, ces demoiselles - car le règlement voulait qu'elles fussent célibataires - avaient préparé 3 questions, et Pierre d'Auteuil en posa une sur les 3. Pierre d'Auteuil, c'est le monsieur qui questionne à l'émission "Génies en herbe". Mais à la différence de "Génies en herbe", les candidates au trône répondaient. Les mauvaises langues (mais où sont-elles?) diront à nouveau qu'elles n'avaient aucun mérite, puisque les 10 demoiselles connaissaient la réponse. Peut-être, mais encore fallait-il répondre avec charme, sans bafouiller, sans oublier son texte.

### LE SAINT-LAURENT

Heureusement qu'André Gagnon et son orchestre n'avaient pas oublié leurs notes. Pendant la première partie de son spectacle, le pianiste ne fut pas toujours très convaincant. On le sentait pas vraiment dans son élément. Pourtant son "Fleuve Saint-Laurent" a mérité les chaleureux applaudissements du public. Inutile de s'attarder sur la chanson chantée par le pianiste Québécois ni sur son numéro de danse juste avant l'entracte. Il fallait bien que le "show" fût complet.

Emerveillement à la reprise du spectacle. En scène nos 10 finalistes qui rivalisent de grâce dans un ensemble bleu et orange. Soudain elles bougent, entament le numéro de danse. Les mauvaises langues (mais où sont-elles?) ajouteraient à leurs commantaires acerbes des choses comme: "Maintenant, le Royal Winnipeg Ballet n'a plus qu'à bien se tenir". Ou encore: "Si j'étais à la place de la troisième à gauche, je ne me laisserais pas *marcher sur les pieds comme ça". Toujours est-il que le public a manifesté son contentement en applaudissant à tout rompre.* Restons honnêtes: vue le nombre de répétitions, la présentation fut honorable.

Puis André Gagnon est revenu sur scène, achever son récital. Cette deuxième partie fut d'ailleurs à son avantage. Ses pastiches de Mozart et de Beethoven valent le qualificatif de "très bon".

### ENFIN

Et enfin, enfin arriva le grand, le moment solennel de la soirée. Les coeurs des 10 finalistes s'étaient sûrement mis à battre la chamade. Mais rien ne servait plus de trembler. Le choix irrévocable des juges avait déjà laissé entendre le fameux bruit mat de la guillotine. Jouant avec les nerfs surexités de nous tous, Pierre d'Auteuil prenait les trois enveloppes vertes apportées par le Voyageur. Suspense. Il se décida à ouvrir la première, qui allait nous révéler le nom de l'heureuse 2ème princesse: Gisèle Mabon. Embrassades, applaudissements. Ensuite il dévoila le nom de la pre*mière princesse: Roxanne Stanners. Félicitations, applaudissements.*

Qui serait reine? Chacun avait déjà éliminé un certain nombre de candidates. La reine du Festival 1978 ne pouvait être que... Et oui, Louise Meissner, la charmante Louise. Souverainement, les juges avaient choisi. Et ma foi, bien choisi. Bien que naturellement, toutes les candidates eussent mérité le titre glorieux de reine...

bb



Au Parc du Voyageur

## CCFM: suite

# "AIDEZ-VOUS"

Affaire du CCFM, suite. Jeudi dernier, le ministre des affaires culturelles, des loisirs et du tourisme de la province du Manitoba, M. Bob Banman, a reçu les principaux "leaders" de la communauté francophone au sujet de l'avenir du Centre culturel franco-manitobain. Parmi ces derniers se trouvaient notamment le président de la Société franco-manitobaine, M. André Fréchette, celui du Conseil jeunesse provincial, M. Vincent Dureault, l'ancien président du conseil d'administration du CCFM, le R.P. Jean-Paul Aubry et le président du Cercle Molière, le juge Armand Dureault.

Le ministre des affaires culturelles a, schématiquement, posé la question de savoir si les différents organismes impliqués au niveau de la francophonie étaient prêts à réorganiser le CCFM. Dans ce sens, M. Banman a demandé aux responsables francophones d'effectuer une étude sur les moyens de rentabiliser au maximum le Centre; ainsi que d'envisager la possibilité d'une aide financière qui proviendrait directement de la communauté. Il semblerait que le membre du gouvernement provincial n'envisage pas un engagement de la Province à long terme, comme le souhaite entre autres M. André Fréchette, le président de la SFM.

### LA MI-MARS

L'étude demandée par le ministre des affaires culturelles, des loisirs et du tourisme aux représentants élus des Franco-Manitobains devrait être remise à la mi-mars. Cette précision est intéressante pour ceux qui essaient de spéculer sur la date d'entrée en fonction d'un autre conseil d'administration au CCFM. N'oublions pas que la nouvelle année, pour le Centre culturel, commence avec l'année fiscale, c'est-à-dire le 1er avril 1978.

D'ici-là, on saura peut-être laquelle des rumeurs était exacte: le conseil sera-t-il composé de plus de 10 membres, on parle de 15, ou de moins de 10 conseillers? Une chose est sûre à l'heure actuelle. M. Bob Banman va prochainement rencontrer des représentants de ce déjà fameux "groupe des hommes d'affaires de Saint-Boniface". Voilà qui ne manquera pas de relancer les spéculations au sujet du futur conseil d'administration du CCFM, quant à sa composition et la date de sa nomination.

bb

## opinion

# Le Visage du Seigneur

*Les Evangélistes, dont la préoccupation fut celle d'enseigner le Christ, n'ont pas été soucieux de Le peindre au détail. Même Luc n'a pas cherché d'en faire une description authentique. A travers les âges, les artistes de différents peuples, sociétés ou civilisations ont essayé de reproduire les traits sacrés du Seigneur sous multiples aspects. Les images qui résultèrent furent à la fois subjectives et objectives, car l'artisan Lui prêtait non seulement son propre visage, mais aussi celui des hommes de son époque, afin d'en arriver à l'analyse totale de l'unique et parfait Modèle.*

*Le Christ réel de l'Art, c'est vraiment celui de la foi; celui de qui transperce un rayon de lumière intense. Par-delà le Christ historique ou théologique, il y a le Christ intérieur que l'on ne peut atteindre que par le "coeur". Marie-Madeleine pleure parce qu'elle ne Le trouve pas au tombeau. "Qui cherches-tu?" [Jean 20,15] lui demande alors Jésus qu'elle prend pour le jardinier. Cette question, le Maître l'avait posée au début de sa vie publique aux deux premiers disciples, Simon-Pierre et André, qui répondirent généreusement et spontanément à l'invitation: "Venez et voyez". La Repentante de Béthanie, elle aussi, reconnaît immédiatement le Seigneur lorsque ses craintes et ses angoisses font place à l'amour et à la confiance.*

*A nous, chrétiens du XXe siècle, qui avons, comme les témoins de Jésus, des "yeux pour voir et des oreilles pour entendre", reconnaissons-nous toujours le visage du Seigneur? Cherchons-nous plutôt quelque chose au lieu de "Quelqu'un?"...Nous Le méconnaissons lorsque nous laissons notre choix, notre volonté et notre refus dominer sur les enseignements du Christ. Nous Le reconnaissons lorsque nous voulons discerner son Visage au fil de tous les événements quotidiens dont notre vie est tissée. Le Seigneur partage notre condition humaine. Ainsi est-il présent dans nos joies et nos peines, nos attentes et nos impuissances, de même que dans nos réalisations et nos limites. Il réside dans les moins fortunés: les pauvres, les affamés, les malades, les déshérités et les prisonniers.*

*Je marche avec toi dans le vent*
*Dans le froid*
*Je marche; que m'importe*
*Je te porte dans mon coeur avec moi.*

*Partout, c'est la danse*
*Les sourires, les plaisirs*
*Mais moi, je m'avance en cherchant*
*Ton Visage en tout ça..."*

*[Aimé Duval, s.j.]*

*Cette rencontre avec le Christ se prépare par la prière personnelle et la méditation. Ce "coeur à coeur" ou ce dialogue de l'homme avec son Créateur se solidifiera par de multiples moyens. Les plus essentiels seront: l'étude et l'approfondissement de cette merveille qu'est l'Evangile, l'imitation des vertus du Christ, la réception des Sacrements dont l'Eucharistie et l'acceptation sereine, joyeuse et patiente de son devoir d'état. Par conséquent, cette transformation de la vie s'accomplira de manière à ce que le Père puisse, en nous regardant, voir l'image de Son Fils. "Revêtez-vous du Christ-Jésus [Paul, Rm. 13,14] afin de vivre en Lui et Lui en nous". Plus l'âme augmente en elle l'état de grâce et se libère du péché, plus le Visage du Seigneur s'y manifestera.*

*Chaque jour il faut ouvrir son coeur, car une âme disponible est toujours prête à l'amitié. Le Visage du Seigneur se voit dans un sourire généreux qui ne coûte rien et produit beaucoup. On le voit dans des exemples de charité qui se glissent dans nos vies comme un soleil radieux. Je n'oublierai jamais, lors d'un voyage au Dakota du Sud en 1976, ce dévoué chauffeur d'autobus si accueillant envers des handicapés qui montèrent dans sa voiture, à divers arrêts, entre Sioux Falls et Rapid City. Avec patience et bonté, il s'assurait avant tout du confort de ces passagers particuliers. Quel geste magnifique offre également ce jeune homme qui visite une octogénaire de "l'âge d'or", depuis qu'il l'a secourue après une vilaine chute subie sur le trottoir ou pavé glacé! l'édition spéciale de Noël 1977 du "Prions en Eglise" à la page 25, donne une liste d'actions concrètes à poser, e.g. se réconcilier avec quelqu'un dans sa famille ou offrir à un couple d'assumer la garde leurs enfants pour un soir.*

*John Littleton, le chanteur moderne de Jésus, nous rappelle avec chaleur et émotion, de tous les fibres de son être, que nous sommes le corps, le sang, l'amour, la paix et la joie du Christ. C'est dans le Seigneur que nous puiserons cette force morale pour s'oublier envers les autres et leur rendre service; taire sa souffrance pour se pencher vers celle du prochain; s'intéresser aux humbles et aux petits; pardonner les injustices et les torts; fermer la porte aux mesquineries, rancunes et vengeances; retenir les mots blessants ou tonnants et recourir plutôt à la parole qui donne courage et le conseil qui relève. Convaincus de la nécessité de vivre selon les grands thèmes fondamentaux de notre foi chrétienne, prenons bravement nos responsabilités en main, surtout en ce temps propice du Carême.*

*Toute une vie sera nécessaire, à l'aide de nombreux outils tels que: burins, couteaux, toiles et pinceaux, pour graver, peindre ou reproduire le Christ et trouver son Visage au milieu des hommes. Le Seigneur, qui notre ami, nous prendra par la main et nous continuerons..."sans effroi jusqu'au bout du chemin". Avec la flamme d'un Paul de Tarse et l'ardeur d'un Jean à Patmos, adressons Lui cette fervente prière, composée par Pierre Teilhard de Chardin dans une vision de fraternité à portée universelle: "Mon Dieu, faites pour moi dans la vie de l'Autre, briller votre Visage. Cette lumière irrésistible de vos yeux, allumée au fond des choses, elle m'a déjà jeté sur toute oeuvre à poursuivre, sur toute peine à traverser. Donnez-moi de vous apercevoir, même et surtout, au plus intime, au plus parfait, au plus lointain de l'âme de vos frères". [Le Milieu Divin, p. 185, Ed. du Seuil].*

*Priscille Cormier*

**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Thérèse Tremblay, Lorraine Sabo.

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

## Lettre à LA LIBERTÉ

Monsieur le Rédacteur,

Beaucoup d'encre a déjà coulé et multitude de suggestions faites pour régler le problème du Centre Culturel franco-manitobain. Je n'ai pas de solution! Je veux simplement féliciter les membres de l'ancien Conseil d'Administration pour le courage et l'honnêteté dont ils ont fait preuve en refusant de continuer à servir de bouc émissaire aux deux paliers gouvernementaux et de travailler dans des conditions impossibles.

Il est réconfortant d'entendre dire qu'un groupe d'hommes d'affaires de Saint-Boniface s'intéressent au sort du Centre Culturel. Cette initiative mérite certes d'être encouragée afin d'en arriver à l'autofinancement du Centre, mais de grâce qu'on n'oublie pas son mandat. Il ne faudrait pas que notre Centre devienne une simple machine à faire de l'argent au détriment de notre langue et de notre culture.

Trop souvent hélas on attaque à tort et à travers les directeurs d'un organisme en difficulté. Ne serait-il pas plus enrichissant pour toute la communauté francophone de plutôt resserer les liens et placer notre support collectif à la survie et à la croissance de cet organisme.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Constance Bradet,
Saint-Boniface

# Prenons ça à 

*Deuxième d'une série de trois articles diffusés par la Fondation des maladies du coeur à l'occasion de sa campagne de souscription 1978.*

### LA RÉSIGNATION FACE AUX MALADIES DU COEUR N'EST PLUS JUSTIFIÉE SCIENTIFIQUEMENT

L'humanité n'a pas encore inventé l'élixir de l'immortalité mais les découvertes scientifiques dans le domaine de la cardiologie ne justifient absolument plus le fatalisme dont beaucoup font encore preuve à l'égard des maladies cardio-vasculaires.

Oui, on peut combattre individuellement et collectivement les maladies du coeur. Il suffit d'un peut de volonté. D'où le thème "Prenons ça à coeur" qu'a adopté la Fondation des maladies du coeur pour sa campagne de souscription de cette année.

Le fatalisme vis-à-vis des maladies du coeur est une attitude irrationnelle, qui n'est pas justifiée du point de vue scientifique, parce que la recherche a permis de découvrir des moyens efficaces de combattre ces maladies.

Aussi, la Fondation se demande pourquoi des hommes parfois si méticuleux lorsqu'il s'agit de leurs affaires ou si prudents lorsqu'ils sont au volant, sont si négligents et fatalistes lorsqu'il s'agit de leur santé.

Au volant par exemple, ils ne leur vient pas à l'idée de brûler constamment des feux rouges.

Pourtant, les mêmes individus ne tiennent aucun compte des "feux rouges" qu'a dressés pour eux la Fondation des maladies du coeur et qui peuvent minimiser de beaucoup leurs risques de maladies cardio-vasculaires.

La Fondation a identifié cinq "feux rouges" où nous devons nous arrêter pour minimiser les risques d'endommager notre système cardio-vasculaire:

1- le tabac;
2- la mauvaise alimentation;
3- l'embonpoint;
4- le manque d'exercice;
5- l'hypertension;

Arrêtez-vous à chacun de ces "feux rouges" et apportez les correctifs nécessaires à votre style de vie. Cessez de fumer. Adoptez un régime alimentaire sain, comportant le moins possible de matières grasses saturées et de cholestérol qui ont pour effet de bloquer les canaux sanguins. Evitez l'embonpoint. Faites régulièrement de l'exercice; s'il y a longtemps que vous en avez fait, consultez votre médecin qui vous conseillera sur la façon de vous y remettre. Enfin, faites vérifier votre tension artérielle car l'hypertension est reconnue comme le principal facteur conduisant aux maladies du coeur; si votre pression est trop élevée, votre médecin saura y remédier par une diète et des médicaments appropriés.

Lorsque vous aurez suivi ces simples consignes, vous aurez réduit de façon substantielle vos risques d'accidents cérébraux et de crises cardiaques, ainsi que le démontrent tous les grands travaux de recherche en cardiologie.

La Fondation croit en outre qu'en suivant bien les consignes énoncées plus haut, on peut facilement faire mentir les statistiques suivant lesquelles certaines familles et certains groupes d'âge sont plus sujets que d'autres aux maladies du coeur, ou encore suivant lesquelles les hommes y sont plus sujets que les femmes.

Un autre moyen efficace de combattre les maladies du coeur, et cela de façon collective, c'est de subventionner la recherche par le truchement de la Fondation.

La Fondation des maladies du coeur est un groupe d'hommes et de femmes de notre milieu qui s'est donné pour but de vaincre les maladies du coeur, qui constituent la principale cause de décès chez nous.

La Fondation mène des campagnes d'éducation populaire pour informer le public des moyens à prendre pour combattre cè fléau des sociétés modernes.

Mais, surtout, la Fondation recueille des dons pour soutenir les hommes de science qui, dans nos hôpitaux et nos universités, s'emploient à rechercher plus avant les causes de ces maladies et des moyens nouveaux pour les prévenir et les guérir.

Soyons généreux. Contribuons à la campagne de souscription de la Fondation des maladies du coeur.

Comme dit Pierre Nadeau, prenons ça à coeur!

## Le Comité culturel des francophones hors Québec:

# beaucoup d'idées, pas d'argent

**Le Comité Culturel des Francophones Hors Québec, le CCFHQ, pourra peut-être réaliser une partie des objectifs qu'il s'est fixé. En effet, au cours d'une réunion tenue il y a une dizaine de jours, une représentante de la Direction des groupes minoritaires de langue officielle au Secrétariat d'Etat a fait savoir au conseil d'administration du CCFHQ que le bon fonctionnement de l'organisme constituait la priorité du secteur culturel de la Direction des groupes minoritaires.**

D'autre part, le président du CCFHQ, M. Normand Dupasquier (l'ancien directeur général du CCFM) a démissionné de son poste pour occuper celui de directeur général intérimaire du Comité jusqu'au 31 mars. La présidence de l'organisme revient maintenant à Mme Thérèse Gaudet, actuelle présidente de la Commission culturelle de la Saskatchewan.

Officiellement, le CCFHQ a été créé en juillet dernier. Son but: regrouper les associations culturelles des provinces hors Québec pour assurer une force nationale qui garantirait le rayonnement culturel de ces francophones. Dans ce sens, le Comité a fixé un certains nombre d'objectifs susceptibles de favoriser le rapprochement des groupes culturels. Et bien sûr l'information figure en bonne place.

Parmi les différents projets soumis au Secrétariat d'Etat on trouve la publication éventuelle d'un mensuel; la mise sur pied d'un kiosque ambulant ainsi que la diffusion de matériel de toutes sortes (informations sur des programmes, coupures de journaux sur certains sujets). Un autre projet intéressant serait celui d'une sorte d'annuaire dans lequel on trouverait les coordonnées des organisations culturelles, des artistes, des personnes-ressources.

Mais bien entendu, le conditonnel est de rigueur pour toutes ces séduisantes propositions. Selon les calculs du CCFHQ, le projet global nécessiterait une enveloppe totale de $400,000. Une somme pour le moins considérable. On devrait d'ailleurs savoir prochainement dans quelle mesure le Secrétariat d'Etat se montre intéressé, puisque les propositions soumises concernent la prochaine année fiscale, qui commence le 1er avril.

bb

## Au collège universitaire de Saint-Boniface:

# A CHACUN SA PRIORITÉ

**Les étudiants du collège universitaire de Saint-Boniface ont décidé, par voie de référendum, de quitter les rangs de l'Union Nationale des Etudiants. La décision a été prise mercredi dernier par la majorité de la quarantaine d'étudiants - sur les 372 inscrits du collège - qui étaient présents à la journée d'étude. Les chiffres sont éloquents, un commentaire serait mal venu.**

La raison essentielle du départ de la SEULE institution francophone au sein de l'UNE, cette organisation nationale des étudiants des collèges communautaires, est simple à comprendre. L'NUS est conçue pour répondre aux besoins des étudiants anglophones, non des francophones. Bien sûr les problèmes de chômage, de logements, d'aides financières concernent tous les étudiants. Mais la sauvegarde de la francophonie? Comme le précise Michelle Smith, la présidente de l'Association universitaire du CSB: "Il est évident que lors des conférences de l'NUS, qui regroupent environ 30 institutions, les délégués de l'AUCSB sont, pour ainsi dire, isolés. La majorité des institutions se dit intéressée à la question des francophones, mais pouvons-nous imposer nos priorités à Union nationale?"

Maintenant, les étudiants voudraient tenter de faire l'union des institutions post-secondaires francophones hors Québec. Là, en principe, de longues discussions sur la priorité qu'il faut accorder à la francophonie deviendraient inutiles. L'initiative semble intéressante, pour au moins deux raisons: l'union fait la force et on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même.

**Billet**

## Curiosité

***Aujourd'hui, pour faire passer le français, tous les moyens sont bons. Tenez, l'Association du collège de Saint-Boniface, ce haut-lieu, ce bastillon de la francophonie au Manitoba, publie une petite revue dont la première page est rédigée... en anglais. Le reste est un savant mélanger entre les deux langues.***

***Ma fois, le coup me parait de bonne guerre pour "vendre" le français.***

***Quant à ceux qui feront la moue en y trouvant du français, ils peuvent difficilement manifester leur mauvaise humeur en disant avoir été bernés sur la marchandise. Car le journal de l'Association des étudiants est gratuit.***

***Tiens, gratuit, cela me rappelle LA LIBERTE. Au fait, comment dit-on LA LIBERTE en anglais? Par simple curiosité, bien sûr.***

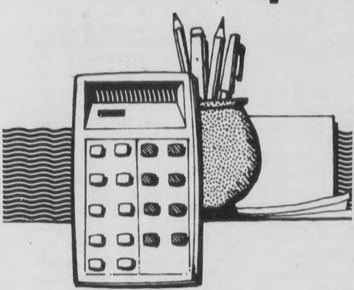
bb

Clin d'oeil

CONCOURS DE SCULPTURES
1er PRIX
PRIZE

L Bogemel 78
- LA LIBERTÉ -

# Parlons impôt



Il nous faut tous payer des impôts un jour ou l'autre, mais certains d'entre vous se demandent peut-être qu'est-ce qui est visé par les impôts. Les employés de Revenu Canada vous diront que c'est le «revenu»; pour nous, c'est tout simplement «l'argent».

Si vous êtes Chevalier de la Table ronde, par exemple, vous n'êtes pas tenu de payer de l'impôt sur tout votre revenu. Vous pourriez demander une exemption pour les dépenses encourues pour faire polir votre armure, pour apprendre à monter à cheval, pour secourir les dames en détresse et pour acheter les onguents pour soulager vos brûlures de dragon.

Parlons un peu d'argent . . . pardon, du «revenu» sur lequel vous payez de l'impôt. Vous devez premièrement payer de l'impôt sur l'argent que vous avez gagné en travaillant, c'est-à-dire sur vos «revenus tirés d'un emploi», *mais vous n'avez pas à payer un impôt sur le montant total.* Seul votre «revenu net» est imposable. Il s'agit de l'argent qui reste une fois que vous avez déduit les exemptions personnelles, les frais médicaux, les dons de charité, les contributions à un régime de pensions, les frais de scolarité, les frais de déménagement, les frais de garde d'enfants et les autres déductions auxquelles vous pouvez avoir droit.

Vous devez également payer de l'impôt sur toute pension que vous avez reçue, y compris le Régime de pensions du Canada ou le Régime de rentes du Québec, mais vous n'avez pas à payer d'impôt à l'égard du supplément du revenu garanti, des indemnités pour accident de travail, des pensions d'invalidité de guerre, des allocations aux personnes aveugles ou des allocations aux conjoints; ces dernières sont différentes des paiements d'allocations familiales pour les enfants.

Les allocations familiales sont imposables et doivent être déclarées par le parent qui réclame l'exemption pour enfant à charge.

Les intérêts, dividendes et gains en capital sont imposables seulement lorsqu'ils s'élèvent à plus de $1,000 par année. Les premiers $1,000 sont exempts d'impôt. Le revenu de placement provenant de corporations canadiennes imposables et de sources situées hors du Canada est assujetti à l'impôt, mais vous pouvez avoir droit à un crédit d'impôt fédéral de 18.75 pour cent sur le montant imposable des dividendes de corporations canadiennes imposables.

Si vous louez des biens, votre revenu de location est imposable, mais vous pouvez déduire les frais engagés pour obtenir ce revenu locatif, tels que les paiements d'hypothèque, les emprunts, les taxes, l'assurance et les réparations.

Toute pension alimentaire, ou allocation de séparation, que vous recevez est imposable, mais si vous payez une pension ou une allocation de séparation, vous avez le droit de la déduire de votre revenu imposable à condition de verser cette pension à intervalles périodiques conformément à un accord écrit ou à une ordonnance du tribunal.

Si vous perdez votre emploi et si vous commencez à toucher des prestations d'assurance-chômage du gouvernement ou en vertu d'un régime privé, ces prestations sont imposables.

Toutes bourses d'études, de perfectionnement (fellowships) et de recherche, ou tous paiements d'aide aux études qui s'élèvent à plus de $500 sont imposables, ainsi que les prestations de décès, les paiements forfaitaires ou les retraits d'un régime de pensions, d'un régime d'assurance ou d'un régime différé de participation aux bénéfices.

Tout revenu provenant du travail qu'une personne exécute pour son propre compte est imposable, mais seulement après déduction des frais engagés afin de toucher ce revenu. Cette forme de revenu englobe tout montant reçu pour des droits d'auteurs et des redevances.

Pour plus de renseignements concernant votre «revenu imposable», consultez votre *Guide d'impot 1977.*

Un dernier détail: si vous gagnez le million de la Loterie Canada, ce montant est exempt d'impôt.



# RÉUNION DE FAMILLE - CENTENAIRE

Au Jour de l'An 1978 c'était grande fête chez les "Granger". La réunion de famille revêtait un caractère tout spécial parce que 1978 marque le centième anniversaire de l'arrivée de Joseph Granger, pionnier de La Broquerie où il prit un homestead (160 acres) en 1878, et depuis lors, ce même terrain fut transmis de père en fils.

Pour souligner cet événement, la parenté Granger se réunissait à la résidence de M. et Mme Jean Granger, à l'endroit même où il y a cent ans, Joseph Granger avait érigé sa première demeure.

Une arrière-petite-fille du pionnier, nous fit part de ses impressions et du déroulement de la rencontre:

"Ce soir, revenue chez-moi après ce Jour de l'An que je n'oublierai jamais, je me sens tellement heureuse d'y avoir participé que je veux en laisser un témoignage écrit pour mes enfants.

"Cette année, le Jour de l'An avait un cachet particulier car il y a cent ans que mon arrière-grand-père Granger vint s'établir sur une terre à La Broquerie, au Manitoba.

"Le souper était chez oncle Jean et tante Hermance Granger. Ça va sans dire que c'était un réel succès. Grand-père Granger était en pleine forme. Ses enfants, Maurice et Thérèse, Louis et Léonie, Honoré et Agnès se joignirent pour déguster ensemble ce petit festin.

"Les neveux, nièces, petits-enfants et leurs familles arrivèrent ensuite pour la veillée. Papa étant maître de cérémonies, il nous souhaita la bienvenue et demanda la bénédiction paternelle à grand-père. Ce fut très émouvant pour moi de voir tout ce monde à genoux autour de l'aïeul qui traça d'un calme silencieux le signe de la croix.

"Papa présenta ensuite oncle Jean qui lut un récit historique de la vie de mon arrière-grand-père. Il raconta entre autres comment se passèrent les douze jours de trajet entre St-Jacques-Québec et Winnipeg. Il décrivit aussi, comment il se rendit à La Broquerie. Tous ces faits et notes furent tirés du journal de mon arrière-grand-mère (Emma Martin-Granger) qui tenait à jour une véritable chronique familiale et paroissiale.

"Vers le milieu de la veillée, grand-père Granger déclara l'année centenaire officiellement ouverte. Après en avoir lu le décret, trois petits-fils Granger, Roger, Raynald et André détonnèrent devant la maison trois coups de feu avec intervalle de cinq secondes. Cela était pour symboliser les trois générations qui se sont succédées sur la terre, et aussi pour signifier les trois chiffres qui composent le numéro cent. Un silence complet régnait à ce moment. Vous ne pouvez croire les sentiments de fierté et de joie que je ressentais lors de ce geste significatif. Grand-père me semblait très heureux et fier de voir toute sa famille rassemblée autour de lui.

"Ce fut l'apothéose de la soirée lorsqu'on alluma cent chandelles autour d'un gâteau en forme d'une maison de bois rond sur laquelle un gros "100" scintillait.

"Tante Agnès avait composé un chant centenaire que tous entonnèrent avec entrain. Tante Thérèse jouait de beaux airs à l'orgue et accompagna plusieurs chants. Grand-père lui-même s'exécuta dans sa chanson favorite 'Le credo du paysan" qu'il aimait toujours chanter quand il était jeune.

"Tante Agnès lut ensuite une lettre-souvenir que grand-père avait écrite à l'âge de sept ans à sa tante du Québec, Sr Marie-Hélène-de-la-Croix (artiste renommée et auteur du tableau de la Sainte-Famille au-dessus du maître-autel dans l'église de La Broquerie. Elle était la soeur de mon arrière-grand-mère).

"Tante Thérèse exprima en des termes choisis le bonheur et la fierté".

■



# Nos parcs nationaux . . .

Les parcs nationaux, situés dans des régions d'une beauté exceptionnelle, sont réservés à l'usage du public et destinés à maintenir la terre et la faune à leur état naturel.

Près de 80,100 kilomètres carrés de notre pays sont préservés dans un réseau composé de 28 parcs nationaux, répartis dans les dix provinces et les deux territoires du Canada. Ces parcs représentent toute la gamme de nos paysages canadiens: hautes montagnes de l'Ouest, prairies et forêts parsemées de lacs du Centre, côtes splendides de l'Atlantique et du Pacifique ainsi que le Grand Nord dans toute sa majesté.

Une loi sur les parcs nationaux a été adoptée en 1930. Elle stipule que les parcs nationaux sont: *"dédiés au peuple canadien pour son bénéfice, son instruction et sa jouissance"* et qu'ils doivent être *"entretenus et utilisés de manière qu'ils restent intacts pour la jouissance des générations futures."*



Dans les semaines à venir, vous pourrez lire dans cette chronique les particularités de certains parcs nationaux. Nous espérons que vous y trouverez plaisir et intérêt.

Les parcs nationaux sont gérés par Parcs Canada qui relève du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Le numéro de téléphone du service de l'information de Parcs Canada à Ottawa est **(613) 995-2884.**

## Charte des tarifs

Il n'y a aucun frais pour les visiteurs entrant dans les parcs nationaux à pied, à bicyclette, en bateau ou à cheval. Des permis de véhicule automobile sont exigés dans la plupart des parcs nationaux.

Voiture de plaisance:
$10 pour un permis annuel valide dans tous les parcs
$2 pour un permis de 4 jours
$1 pour un permis d'une journée

Tous les permis donnent droit à un nombre d'entrées non limité aussi longtemps qu'ils sont valides.

## Pêche

Les pêcheurs doivent se procurer un permis afin de pouvoir pratiquer leur sport favori dans les parcs nationaux du Canada. Le permis coûte $4 et est valide pour un an dans n'importe lequel des parcs nationaux. On peut obtenir ce permis aux bureaux de renseignement et d'administration, aux terrains de camping et auprès des gardes de parcs et à certaines concessions de location d'embarcations.

Dans les eaux situées en dehors des limites de n'importe quel parc national, la pêche est régie par les règlements en vigueur dans la province où sont situés ces étendues ou cours d'eau.

## Camping

Des terrains de camping sont aménagés dans les parcs nationaux et les frais des emplacements varient entre $3 et $6 par jour, dépendant des installations offertes. Chacun doit payer son emplacement chaque jour pour une durée maximale de deux semaines.

## Avertissement

Pour la protection des visiteurs, il est défendu de s'approcher ou de nourrir les bêtes sauvages. Bien qu'elles puissent sembler apprivoisées, ces bêtes peuvent causer de sérieuses blessures et souvent, il faut les abattre à la suite de tels accidents. Quiconque se rend coupable d'une telle offense, peut être condamné à une forte amende ou à l'emprisonnement.

Les visiteurs peuvent amener leur chien ou leur chat avec eux dans les parcs; cependant les chiens doivent être tenus en laisse.

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

cuisine

# La conservation des aliments: une intéressante mise à jour

La conservation des aliments présente un problème pour tous: fabricants, commerçants et ménagères! Il s'agit d'ailleurs d'un problème difficile à résoudre, car elle dépend à la fois du genre d'aliments et de la manière dont ils sont conditionnés et entreposés. Néanmoins, la technologie moderne a permis d'apporter des améliorations considérables dans ces domaines.

L'emballage de certains aliments périssables porte maintenant la mention "meilleur avant", suivie de la date. En général, si ce dernier est en bon état et si le produit a été conservé au réfrigérateur comme il se doit, il peut être consommé plusieurs jours après cette date, car elle ne signifie pas qu'il commencera alors à se détériorer, mais tout simplement que son goût sera moins fin. Les procédés de conditionnement par le vide ont grandement contribué à accroître la duré de conservation des aliments réfrigérés ou surgelés, car l'air est presque totalement éliminé avant que l'emballage ne soit scellé hermétiquement, et par conséquent l'oxygène qui en se combinant aux matières grasses, les fait rancir.

La congélation est un excellent moyen de conservation, mais seuls les aliments très frais doivent être congelés. Lorsque l'on prépare des mets destinés à être congelés, il faut donc les faire refroidir rapidement au réfrigérateur dès qu'ils sont cuits, puis les faire congeler le plus tôt possible. Les aliments congelés à une très basse température se conservent beaucoup mieux. Ils doivent être maintenus ensuite à une température maximum de 0oF. (-20oC). Un thermomètre spécial placé dans le congélateur permettra de vérifier si cette condition est bien remplie. L'addition d'une grande quantité d'aliments dans l'appareil, ou l'ouverture fréquente de sa porte font baisser la température de l'intérieur et provoquent une accumulation de givre. Un congélateur bien dégivré conserve une température plus régulière et consomme moins d'électricité.

L'emballage des aliments destinés à être congelés est fort important: son but principal est d'éliminer le plus d'air possible et de les préserver de l'humidité ambiante; il doit donc être très souple pour qu'il puisse être pressé pour faire échapper l'air avant de le sceller. L'emploi d'une pellicule de plastique, puis d'un papier spécial pour congélateur ou de feuilles d'aluminium est donc recommandé, surtout pour un long entreposage.

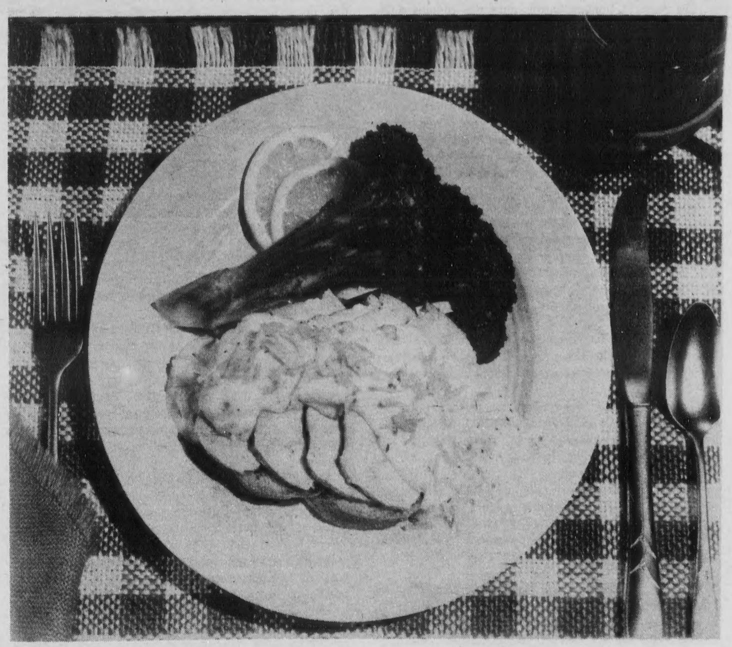
Naturellement, chaque paquet doit être étiqueté, en indiquant la date et le contenu et même le poids ou le nombre de portions... Un paquet non marqué risque d'être repoussé pendant des mois au fond du congélateur et de se détériorer. Pourquoi ne pas tenir un inventaire permanent de votre congélateur, en l'affichant sur la porte de ce dernier - accompagné d'un crayon, bien sûr! - afin de marquer immédiatement ce que vous retirez? Cela vous évitera des surprises désagréables au dernier moment... et vous aidera à établir rapidement un menu lorsque vous êtes à court d'idées!

Les risques de détérioration augmentent en fonction de la température à laquelle sont exposés les aliments, c'est pourquoi on conseille toujours de les faire décongeler à l'intérieur du réfrigérateur, ou tout au moins de façon à ce que leur surface reste bien froide, et jamais à la température de la cuisine, surtout lorsqu'il s'agit de grosse pièces (dinde, poulet, rôti, etc.), car la surface de ces dernières risque de se trouver exposée trop longtemps à une température trop élevée. Il n'est d'ailleurs pas indispensable de faire décongeler les rôtis et les steaks avant de les faire cuire, il suffit d'augmenter la durée de la cuisson.

On recommande encore souvent de ne pas recongeler des aliments décongelés, sans tenir compte du fait que les congélateurs domestiques sont infiniment plus puissants qu'ils ne l'étaient au début. En effet, il fût un temps où leur température n'était pas stable, la congélation se faisait donc lentement et d'une manière irrégulière, provoquant ainsi des bris dans la texture. Depuis lors, la qualité des surgelés ainsi que leur emballage, leur transport et leur entreposage se sont considérablement améliorés. Par conséquent, si la décongélation s'est effectuée au réfrigérateur et que la surface a été maintenue bien fraîche, l'aliment peut être recongelé sans risque; même s'il est un peu désséché, il n'aura guère perdu de sa qualité.

La durée maximum de conservation au réfrigérateur ou au congélateur varie suivant les aliments, leur emballage et la température de l'appareil - et pour les viandes, suivant qu'elles sont fraîches, salées ou fumées. Il est d'ailleurs préférable de ne pas congeler les viandes salées ou fumées et la charcuterie en général; mais en cas de besoin, il faut procéder à cette opération rapidement et les consommer dans les 6 à 8 semaines.

Les fêtes ne sont plus qu'un souvenir, le moment est donc venue de mettre au menu ces délicieux restes de dinde que vous avez congelés le mois dernier. Certes, il y a mille et une façons de les accommoder... mais voici un plat nourrissant et rapide à préparer que vous voudrez sûrement servir au retour d'une longue randonnée en skis ou en raquettes!



## Dinde aux oeufs sur canapés chauds

Tranches de dinde Butterball*
4 tranches de pain rôties et beurrées, ou mieux encore, sautées comme des croûtons.

**Sauce**

- 4 c. à soupe de beurre
- 4 c. à soupe de farine
- 2 tasses de lait
- ½ c. à thé de thym
- ¼ c. à thé de moutarde en poudre
- Sel et poivre
- 3 oeufs durs, en petits morceaux
- 3 c. à soupe de bacon Lazy Maple cuit et émietté
- Cheddar râpé grossièrement.

Préparez une bonne béchamel en faisant fondre le beurre dans une casserole et en y ajoutant la farine, le lait et les assaisonnements, puis en faisant chauffer le tout lentement, en remuant pour faire épaissir. Ajoutez alors les oeufs et les miettes de bacon. Par ailleurs préparez les rôties, puis garnissez-les d'une belle tranche de dinde. Recouvrez ensuite généreusement de sauce et saupoudrez de fromage. Servez accompagné de légumes verts ou d'une salade. Bon appétit!

* Marque déposée de Swift

# de ci, de ça...

**À L'HONNEUR.- Dix-sept musiciens professionnels ont reçu des bourses du Conseil des Arts du Canada pour faire de l'animation musicale dans diverses régions du Canada... notamment M. Marcien Ferland qui a reçu $10,000 pour faire de l'animation musicale auprès des chorales membres de la Fédération des chorales françaises du Manitoba et aider tout autre groupe franco-manitobain qui fera appel à lui.**

*** ***** ***

**LUNES DE MIEL.- La capitale mondiale des lunes de miel, Niagara Falls (Canada), sera illuminée plusieurs heures chaque soir durant tout l'hiver. L'illumination supplémentaire sera effectuée au moyen de 20 projecteurs au xénon de cinq couleurs différentes: rose, magenta, jaune, vert et bleu. Auparavant, on utilisait 20 lampes à arc au charbon, mais les nouveaux projecteurs, plus brillants, exigeant moins d'entretien et permettant d'économiser 60% d'énergie, donnent un éclairage spectaculaire aux chutes.**

*** ***** ***

**QUEL DINDON!- MM. Ken Dunkelgod et Ray Salmon, deux chercheurs de la station fédérale de Swift Current (Sask.), mettent actuellement la dernière main à un programme d'alimentation spécial qui, selon eux, permettra de produire des dindons de 45 kg (environ 100lb) avant la fin du siècle.**

*** ***** ***

**DANS LE DOMAINE DES SPORTS.- Le golf en unités métriques a déjà commencé et continuera à se populariser en 1978; la Queen's Plate, une course hippique très connue au Canada, devrait se dérouler et être annoncée en unités métriques en 1978.**

*** ***** ***

**DIXIÈME ANNIVERSAIRE.- C'est en effet le 1er février 1969 que fut adoptée la législation abolissant la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne et l'Aviation royale canadienne et créant un seul service unifié - les Forces armées canadiennes.**

*** ***** ***

**PROGRAMME KATIMAVIK.- Le gouvernement fédéral vient d'approuver l'extension, pour une autre année, du programme Katimavik pour la jeunesse. Cette extension du programme permettra à quelque 1,200 jeunes volontaires d'y participer, au lieu** *des 1,000 durant la première année.*

*En vertu du programme Katimavik, les jeunes du pays sont affectés à des collectivités auxquelles ils apportent leur aide dans des projets importants, et offrent des services bénévoles aux personnes du troisième âge, aux handicapés et aux moins fortunés.*

*** ***** ***

**AU COLLÈGE.- Les Manitoba Winter Games auront lieu au Collège Universitaire de Saint-Boniface les 15, 22 et 23 février pour la région cinq (5) - Saint-Boniface et Saint-Vital.**

**Pour plus d'information contacter Fernand Grégoire à 233-0210.**

*** ***** ***

**LES CHAMPIONNATS du monde de patinage artistique de 1978 se dérouleront à Ottawa. Pendant onze jours, du 2 au 12 mars, les deux plus importantes patinoires de la capitale nationale, celles du Centre municipal et du centre sportif de Nepean, verront s'entraîner et se produire tous les grands du patinage. Près de 110 sommités du patinage artistique représentant environ 15 pays participeront aux épreuves. Parmi les concurrents les plus attendus figurent le Soviétique Vladimir Kovalev et l'Allemand de l'Est Jan Hoffman, qui se sont respectivement classés premier et deuxième aux simples messieurs lors des championnats du monde de 1977.**

*** ***** ***

**NOUVEAUX TIMBRES.- L'ex-ministre des Postes, l'honorable Jean-Jacques Blais, a annoncé que CAPEX 78, deuxième exposition philatélique internationale à se tenir au Canada, sera marquée par l'émission de quatre timbres en 1978. L'exposition, qui aura lieu du 9 au 18 juin sur le terrain de l'Exposition nationale du Canada à Toronto, est organisée à l'occasion du centenaire de l'adhésion du Canada à l'Union postale universelle. Le premier timbre, qui a été émis le 18 janvier 1978, représentait une paire du timbre de 12 pence de la reine Victoria émis en 1851. Les trois autres timbres seront émis le 10 juin, et pour la première fois dans l'histoire postale canadienne, un feuillet commémoratif miniature de ces timbres sera également mis en vente.**

*** ***** ***

**PRENONS ÇA A COEUR.- Plus de 2,600,000 Canadiens souffrent de maladies du coeur sous une forme ou sous une autre.**

## 30 P'TITES MINUTES avec Mgr Paul-Emile Gosselin

# Le Conseil de la vie française en Amérique

par Guy O'Bomsawin

**Le chanoine Paul-Emile Gosselin, de Québec, a oeuvré pendant quarante ans au sein du Conseil de la vie française en Amérique. Il a pris une part active à la fondation de cet organisme en 1937, et il a toujours été dans le feu de l'action en administrant le Conseil à titre de secrétaire. Monseigneur Gosselin a été continuellement appuyé dans son travail par les deux derniers archevêques de Québec, les cardinaux Villeneuve et Roy.**

**Le Conseil de la vie française en Amérique est étroitement lié à l'éclosion de la francophonie canadienne, comme le confirment ses propos.**

## Premiers pas

**Comment le Conseil de la vie française a-t-il été fondé?**

Il a été fondé lors du deuxième congrès de la langue française, tenu à Québec en 1937. A ce moment-là, les groupes hors Québec songeaient depuis longtemps à avoir un organisme fédératif et, vis-à-vis le refus répété de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de faire partie d'une fédération, ils se sont dits: "On va tout simplement créer notre organisme, pendant que nous sommes tous réunis à Québec."

Les membres du congrès, composés de près de 3,000 Canadiens français et Franco-américains vivant tous hors Québec, ont donc adopté une résolution demandant de créer un comité provisoire chargé de fonder une fédération, et c'est ainsi qu'est né le Conseil de la vie française.

**Est-ce que ce congrès ne réunissait que les francophones et les francophiles du Canada et des Etats-Unis?**

En 1912, le congrès de la langue française, le premier, avait regroupé surtout des représentants des groupes francophones du Canada. En 1937 et 1952, la représentation franco-américaine était plus importante. On y voyait des gens de la Nouvelle-Angleterre, aussi bien que des francophones de la Louisiane et du Centre des Etats-Unis (des milliers de Franco-américains, par exemple, habitaient l'Illinois).

On a eu également des représentants d'Haïti, de la Martinique, de la Guadeloupe, composés de ministres et de plusieurs hommes de lettres, de même qu'une délégation de la France. A chaque congrès c'était même devenu une tradition que de recevoir un académicien de l'Académie française. De fait, seules la Guyanne et une toute petite enclave de l'Amérique du Sud n'étaient pas présentes, en ce qui concerne les milieux et les ilôts francophones des deux Amériques.

**Quels objectifs le conseil s'était-il fixé?**

Je dois d'abord souligner que l'idée de la création du Conseil de la vie française a été lancée par deux minoritaires: le juge Jalbert, du Rhode Island, et un Franco-ontarien.

Leur objectif immédiat était de garder les liens qui s'étaient formés durant le congrès. Il ne faut pas oublier que ces congrès revêtaient un aspect tout à fait particulier, en ce sens que les milliers de délégués, qui venaient en bonne partie par trains complets des Etats-Unis pour rencontrer leurs compatriotes, défrayaient toutes leurs dépenses de leur poche, et que cette situation prévalait depuis la tenue des réunions de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, en 1878, 1880 et 1881!

On voulait, par voie de conséquence, que les groupes soient représentés au sein de cet organisme par des délégués, et que soit créée une sorte de fédération morale.

Il n'a jamais été question de faire une association panaméricaine. On jugeait qu'une telle entreprise était chose impossible, en raison de l'étendue du continent et la quasi absence de ressources financières. Les premiers pas, comme ceux qui ont suivi, ont donc été faits à partir du bon vouloir collectif des délégués, qui souvent appartenaient aux sociétés Saint-Jean-Baptiste, non pas à partir d'un engagement précis.

## 40 ans après

**Où en est-on maintenant?**

Le tableau a énormément changé. Si je prends les Etats-Unis, le groupe de la plaine centrale américaine est à peu près disparu. Il reste des îlots, mais il n'y a plus d'organisation et personne ne les représente actuellement au Conseil.



Il nous reste cinq représentants en Nouvelle-Angleterre, un en Louisiane, un en Haïti, mais personne en Martinique et en Guadeloupe. Celui qui était le délégué de cette dernière région a dû démissionner, parce que chassé de chez lui par l'éruption du volcan qui a récemment obligé des populations entières à évacuer une des îles des Antilles.

Quant à la participation des membres, elle s'est affaiblie. Nous n'avons plus les relations que nous avions avec les sociétés et les associations vouées à la cause de la francophonie, et ça se comprend, parce qu'il est assez difficile de maintenir un programme commun, de nos jours, sur une base morale. Ce genre de collaboration a bien résisté pendant une vingtaine d'années, mais...

Je pense que ce qui nous a beaucoup aidé, c'est l'Ordre de Jacques Cartier dont on a parlé en mal et en bien, mais qui, à mon avis, a certainement fait beaucoup de bien.

Il y a eu des déviations, on peut adresser des reproches à ceux qui en ont fait partie, mais il reste qu'ils étaient très dévoués. Ils étaient dans toutes les associations: ce qui créait une espèce d'unanimité souterraine. Quand on lançait un projet d'envergure, tout le monde embarquait presque automatiquement. Exemple? Le congrès de 1952. Avec $50,000 on a pu organiser un congrès qui a duré 10 jours et qui regroupait près de 6,000 personnes inscrites. Aujourd'hui, avec $50,000, on ne réaliserait même pas un colloque.

L'Ordre de Jacques Cartier était là-dessous? Tout le monde poussait la roue! Le mot d'ordre était lancé. Il fallait lancer le congrès et il fallait le faire marcher. Il en était de même pour les interventions à Ottawa. A cette époque, toutes les sociétés étaient contactées en même temps, grâce aux ramifications de l'Ordre. Le Conseil n'avait qu'à lancer le mot d'ordre et on emboîtait le pas tout de suite. Seulement, l'Ordre est disparu et, avec ça, l'espèce de lien plus ou moins secret qui reliait tout le monde est tombé.

Les sociétés se sont plus ou moins affranchies et ici, au Québec même, vous avez vu la scission entre les vieilles Saint-Jean-Baptiste et le Mouvement national des Québécois. Ç'a donc provoqué une brisure dans les rapports avec les francophones hors Québec.

Par contre, il y a eu la création de la Fédération des francophones hors Québec qui, à mon avis, est un événement excessivement important, puisque c'était pratiquement la première fois que les francophones hors Québec se groupaient en association absolument solide. Ils avaient déjà tenté l'expérience, vous savez, mais c'est un fait plus ou moins connu, bien que l'espèce d'association ait duré 7 ou 8 ans.

Il y a deux ans, alors que les Associations provinciales étaient pourvues d'un bon secrétariat, on a essayé de nouveau de se regrouper et ç'a réussi avec le succès qu'on sait. La nouvelle Fédération, dont la création répond à un voeu longtemps formulé par le Conseil, introduit une toute autre dimension dans la réalité francophone canadienne, et comme elle peut s'occuper des affaires des francophones hors Québec, notre rôle s'en trouve allégé.

## La FFHQ et le Conseil de la vie française

**Votre vocation est donc remise en question?**

Oui. Nous nous réjouissons de l'existence de la Fédération, communément appelée la FFHQ, parce que notre but était d'amener les gens à prendre en main leur propre sort, en créant ici et là des associations responsables.

Nous avons par exemple contribué financièrement et moralement à la création des fédérations francophones de la Nouvelle-Ecosse; nous avons remis pratiquement sur pied la Société nationale des Acadiens; nous avons créé presque littéralement la Fédération de la Colombie-Britannique, et nous croyons que tout ça a abouti à la fondation de la FFHQ.

## Le nouvel empire français d'Amérique

**Quelles sont les idées que vous véhiculez encore pour susciter le regroupement des francophones?**

Actuellement, je pense qu'il y a deux idéologies au Canada français qui, je peux me tromper, ne s'opposent pas, et se retrouvent chez un homme comme le chanoine Groulx qu'on considère — c'est très discutable à mon avis — comme le père de l'Etat français.

La première de ces idées, c'est que le berceau, le centre vital de la vie française en Amérique, c'est le Québec. Et plus le Québec sera fort, sera libre de ses mouvements, mieux ce sera.

L'autre idée que le chanoine Groulx a aussi véhiculée, et avant lui bien d'autres dont un homme comme Edmond de Nevers (Boisvert), qui a été le maître à penser du chanoine et de beaucoup de nationalistes, l'autre idée, donc, se rattache à l'ancienne conception de l'empire français d'Amérique, qui couvrait pratiquement tout le Canada — s'étendant au moins jusqu'aux Rocheuses, et qui descendait jusqu'en Louisiane du côté est du Mississipi.

Plus clairement, cette idée signifie que même si cet empire français n'existe plus politiquement, il persiste sur le plan de la culture et il faut que nous essayions de le conserver, de l'aider à vivre et à s'épanouir.

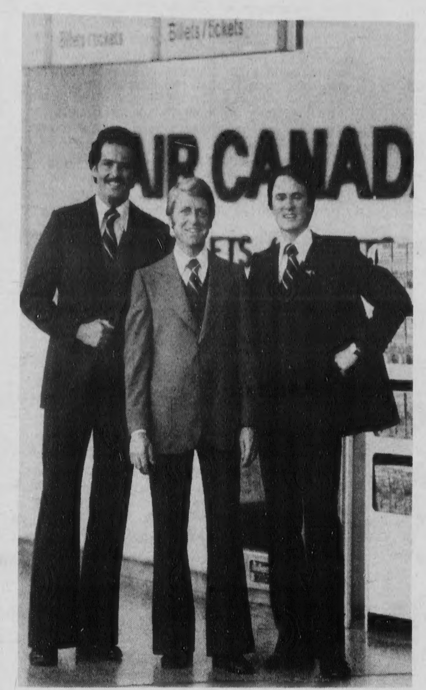
Bien qu'originale, cette idée connaît un regain de vie à cause de la position de la France vis-à-vis le reste du monde francophone.

Vous m'avez parlé précédemment d'une remise en question de notre vocation et je vous répondrai ici que le travail de maintien d'un empire culturel francophone en Amérique, situé dans le cadre d'une francophonie mondiale, entre de plein pied dans nos aspirations.

Nous avons donc d'un côté la vision d'un Etat français qui soit, au Québec, aussi fort et aussi libre que possible, et d'un autre, cette autre vision d'un empire culturel et spirituel francophone en Amérique.

SUITE A LA PAGE 18

# Air Canada renouvelle ses uniformes




**Nouveaux uniformes du personnel de cabine masculin d'Air Canada. De gauche à droite, le commissaire de bord en costume bleu marine et gilet rouge. Au centre, le directeur de bord portant une veste rouge sur un gilet marine. A droite, l'uniforme entièrement marine des agents de bord.**

Air-Canada ne se propose pas uniquement d'offrir aux Canadiens des voyages à prix réduit dans le pays. Air-Canada vient aussi récemment de présenter les nouveaux uniformes de 3,000 membres de son personnel navigant commercial.

Ceux qui ont déjà voyagé dans un avion de cette compagnie l'auront vu du premier coup d'oeil: ces uniformes diffèrent radicalement de ceux adoptés lors du renouvellement de la garde-robe de 1972. Le couturier Léo Chevalier remet ainsi à l'honneur un style beaucoup plus classique que celui des dernières six années. D'autre part, il a réduit de 51 à 23 le nombre des pièces de la nouvelle garde-robe. La conception et la confection sont entièrement canadiennes.

D'un point de vue économique, ces nouveaux uniformes représentent une contribution d'un million de dollars à l'économie de l'industrie canadienne du vêtement.



**Nouveaux uniformes du personnel de cabine féminin d'Air Canada. De gauche à droite, l'uniforme marine à gilet rouge du commissaire de bord; au centre, la tenue du directeur de bord, veste rouge et gilet marine; à droite, l'uniforme entièrement marine des agents de bord.**

# POURQUOI FAIRE DE L'EXERCICE?

La recherche indique que l'obésité accroît les risques de maladies du coeur et qu'en revanche ceux qui font de l'exercice sont moins sujets à ces maladies.

Une bonne façon de prévenir l'embonpoint est de faire de l'exercice. Mais, attention, il ne faut pas vous lancer tout à coup dans une nouvelle activité exigeante sans consulter votre médecin.

Ce dernier vous conseillera un premier programme d'entraînement comportant une certaine progression dans l'effort à fournir, de sorte qu'au fur et à mesure, à l'aide d'électrocardiogrammes, il puisse mesurer la résistance de votre système cardio-vasculaire. Le programme à long terme qu'il vous proposera ensuite sera à la mesure de votre résistance.

Il est important de prendre ces précautions parce que les maladies coronariennes se développent souvent sans présenter de symptômes.

Les décès qui surviennent dès les premières tempêtes de neige sont précisément dus au fait que les malheureux se lancent sur leurs pelles en ignorant leur état.

Pour faire de l'exercice, il n'est pas nécessaire de vous procurer un équipement coûteux ou de vous inscrire à un programme d'entraînement sophistiqué. L'important est de vous adonner à des exercices de façon régulière, au moins quatre fois par semaine pour que vos efforts en vaillent vraiment la peine.

En prévenant l'embonpoint et en faisant de l'exercice, vous vous sentirez mieux et vous serez fier de votre apparence. L'exercice peut être aussi une source de désennui, de divertissement et de satisfaction personnelle. Voilà qui explique sûrement le regain de popularité du tennis, par exemple. Prenons ça à coeur!

## Les programmes fédéraux

● Le Secrétariat d'Etat consacre

# $5 millions à la promotion du bénévolat

Au cours de l'été de 1978, le secrétaire d'Etat, John Roberts, accordera $5,146,000 à des organismes à but non lucratif dont les services correspondent à un besoin réel de la communauté. Les octrois seront versés suivant les critères du Programme de service communautaire et serviront à défrayer en partie les coûts de réalisation de projets estivaux.

### Le caractère du Programme

Le Programme de service communautaire vise entre autres à promouvoir l'épanouissement linguistique et culturel des communautés minoritaires de langue officielle et à compléter les activités de divers groupes oeuvrant dans ce secteur.

A partir de cela, le PSC favorise la mise en oeuvre de services nécessitant la participation de bénévoles et l'embauche temporaire d'étudiants de niveau postsecondaire et de jeunes autochtones.

### Les avantages

Aux organismes éligibles, le Programme de service communautaire offre

— **de payer le salaire** hebdomadaire de chaque étudiant engagé dans le cadre du projet soumis, à raison de $130 par semaine;

— **de défrayer** en partie les coûts de location et autres dépenses entraînés par l'exécution dudit projet;

— **de couvrir** ces frais pour une durée ne dépassant pas **19 semaines**, entre le 15 mai et le 15 septembre.

### Les associations éligibles

Tout organisme à but non lucratif ayant au moins un an d'existence peut s'inscrire, à condition

— que ses membres soient **représentatifs** de la clientèle desservie;

— qu'il soit **autonome** quant à son administration

— que la **majorité** de ses membres ne soient pas rémunérés.

### Les exigences du PSC

Pour répondre aux critères du Programme de service communautaire, ces organismes doivent

— **soumettre un projet** dont la nature correspond aux objectifs des différents programmes du Secrétariat d'Etat

— **présenter le budget** de leurs activités, y inclus les détails pertinents au projet soumis;

— soumettre un projet **qui diffère** de leurs activités régulières et des services déjà offerts dans leur communauté;

— **démontrer** que ce projet est réaliste et qu'on peut le mener à terme dans les délais requis;

— **considérer** que le Secrétariat d'Etat n'assume pas 100% des frais de ce projet;

— faire en sorte que le personnel qu'on prévoit embaucher **ne remplace pas** les bénévoles auxquels on fait appel régulièrement;

— fournir les **descriptions de tâches** des emplois à créer;

— suggérer **un mode d'évaluation** du projet proposé;

— soumettre un **rapport détaillé** sur ledit projet, dans les quinze jours suivant son échéance;

— accepter de **participer aux évaluations** du Secrétariat d'Etat et de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada.

### Les étudiants éligibles*

Le Programme de service communautaire poursuit un double objectif: a) créer des emplois d'été pour les étudiants et les jeunes autochtones et b) mettre sur pied des projets pouvant renforcer ou compléter le travail des organismes qui oeuvrent dans le sens des objectifs des programmes du Secrétariat d'Etat.

Toutefois, les étudiants ne sont pas tous éligibles. Pour participer aux projets soumis par les organismes, il faut en effet

— qu'ils soient de niveau **postsecondaire**;

— qu'ils soient **inscrits** à une institution en mars 1978;

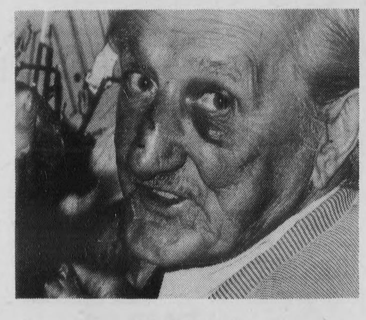
— qu'ils comptent poursuivre leurs études en **automne 1978**.

**les autochtones font exception à la règle: tout jeune de 16 à 25 ans est éligible.*

### Date d'inscription

Les organismes désireux de soumettre un projet, doivent d'abord s'adresser à un agent du Secrétariat d'Etat (consulter la liste des bureaux à la page suivante), afin d'obtenir les renseignements nécessaires à l'élaboration d'un projet et de se procurer les formulaires de demande de subvention.

**Toutes les demandes doivent être expédiées avant le 1er mars 1978.**



**On vous aide?**

## Exemples

Dans les projets qui ont été réalisés dans le cadre du Programme de service communautaire, on en compte plusieurs revêtant un intérêt particulier en raison de leur impact sur leur communauté immédiate et de leur caractère universel.

### L'entraide

Dans un cas, trois étudiantes ont passé un été auprès de personnes âgées de milieu défavorisé, et ont appris à adapter la formule classique de bénévolat à leurs besoins quotidiens.

Ainsi ont-elles constaté que la forme idéale de bénévolat est celle de l'entraide que peuvent pratiquer entre elles les personnes d'un même milieu, éprouvant les mêmes besoins.

Le voisin de palier, le partenaire de la partie de cartes, les compagnons et compagnes de soirée, tous les membres d'un même milieu peuvent s'entraider à tout moment — et avec compréhension — à condition que leur vie sociale soit un tant soit peu organisée et qu'on les amène à se rendre visite, à échanger avec leurs semblables, à se rencontrer en des lieux communs et à apprendre aussi bien à partager qu'à être attentifs aux besoins de leurs semblables.

L'entraide chez les gens d'un même milieu offre l'avantage de constituer une forme permanente de bénévolat, sans qu'il soit nécessaire, pour l'exercer, d'apprendre à connaître ce milieu.

Afin de structurer cette entraide, les étudiantes ont formé des équipes de personnes âgées capables d'accorder une foule de services à leurs concitoyens de quartier, et heureuses de connaître de nouvelles expériences.

### Comment procéder

D'autres jeunes gens ont par ailleurs mené à bien la vulgarisation de rapports susceptibles d'avoir des effets concrets sur la vie des gens de leur région.

D'autres encore, conscients d'un manque de communication entre les francophones de leur coin de pays, ont produit un diaporama suggérant au citoyen minoritaire "Comment procéder" pour palier en partie aux difficultés rencontrées dans la préservation de sa langue et de sa culture.

Plusieurs autres, enfin, ont pris l'initiative de faire connaître aux jeunes francophones de leur communauté, l'essence de l'expression artistique et de la culture francophone.

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

# Le Canada en train: des précisions

Les Canadiens ont acquis depuis nombre d'années la réputation d'être de grands voyageurs, sauf lorsqu'il s'agit de visiter leur pays.

Cette année, VIA Rail Canada, la nouvelle agence de services voyageurs au pays, se propose de rendre les vacances au Canada plus attrayantes qu'à l'étranger. On réalisera ce projet grâce aux forfaits Super Econo de VIA à travers le pays, à l'année longue.

Avec une douzaine de forfaits, couvrant toutes les provinces, VIA offre aux Canadiens l'occasion rêvée de découvrir leur propre pays de la façon la plus avantageuse possible, par train.

Et bien que le train soit le principal mode de transport des vacances Super Econo, elles comprendront dans certains cas de magnifiques croisières et des randonnées en autocars.

Il y a entre autres une croisière d'une nuit de North Sydney (N.-E.) à Port-aux-Basques (T.-N.), dans un forfait, et une randonnée le long de la côte de l'Ile de Vancouver en autocar de luxe, dans un autre.

Le fait de combiner les voyages par terre et par mer signifie que les Canadiens de Saint-Jean (T.-N.) jusqu'à l'Ile de Vancouver auront l'occasion de mieux se connaître et ce, à prix raisonnable.

Par exemple, les frais quotidiens de transport et d'hébergement, par personne, vont de moins de $20 pour le "Votre chez-vous en voyage", un forfait de huit jours dans l'Ouest canadien ou le corridor Québec/Ontario, jusqu'à $40 pour le "Train et bateau dans l'Ouest" de Vancouver, en passant par les Rocheuses jusqu'à Prince Rupert et à l'Ile de Vancouver. Le tarif quotidien moyen pour les 12 forfaits est de $32 par personne.

Les tarifs s'appliquent à une personne partageant une chambre d'hôtel ou des fauteuils Superconfort dans un train de nuit. Les places couchées à tarif économique sont disponibles moyennant supplément.

Des tarifs d'enfants favorisent les déplacements en famille. On peut par contre voyager seul.

Les forfaits varient d'un minimum de sept jours et six nuits pour "A la découverte de l'Ontario" partant de Toronto vers Ottawa/North Bay/Sudbury et Parry Sound, à un maximum de 16 jours et 16 nuits pour "Destination Ontario et Québec", en partance de Vancouver. Ce dernier peut aussi commencer à Edmonton, Calgary, Régina, Saskatoon et Winnipeg.

Quoique les tarifs soient établis à partir d'un point de départ précis, on peut prendre des dispositions et faire ajuster le tarif selon d'autres villes de départ.

Grâce à un choix de 12 vacances Super Econo, les voyageurs peuvent visiter Terre-Neuve, les Maritimes, le Québec et l'Ontario, y compris les visites régionales de Thunder Bay, du Saguenay et de l'Abitibi, de même que des montagnes rocheuses, des Prairies et de la côte du Pacifique, y compris l'Ile de Vancouver.

La plupart des forfaits sont disponibles à compter du 1er mars; les excursions dans l'Ouest canadien et à Thunder Bay se font à compter du 1er juin.

Les voyageurs feraient bien de s'informer auprès des bureaux de voyage VIA, dont la liste apparaît dans les brochures, pour plus de renseignements.




# Bureaux régionaux et locaux du Secrétariat d'Etat

## Terre-Neuve

**Saint-Jean**
C.P. E-5368
Edifice
Sir Humphrey Gilbert
Rue Duckworth
A1C 5W2
(709) 722-5570

## Ile-du-Prince-Edouard

**Charlottetown**
2ième étage
Edifice Tweel
105 Kent
C1A 7N8
(902) 829-0188

## Nouveau-Brunswick

**Moncton**
Edifice Central
and Nova Scotia Trust
860, rue Principale, pièce 504
E1C 8M1
(506) 858-2028

## Nouvelle-Ecosse

**Halifax**
Edifice Trade Mart,
pièce 405
Carré Scotia
B3K 2Y5
(902) 426-3562

## Québec

**Montréal**
1080, côte du Beaver Hall, pièce 2101
H2Z 1S8
(514) 283-5667

**Québec**
100, place d'Youville,
pièce 730
G1R 3P7
(418) 694-3831

**Rouyn/Noranda**
C.P. 395
243, rue Murdoch, (Noranda)
J9X 5A9
(819) 762-1614

**Sherbrooke**
Edifice Royal Trust,
pièce 500
25 nord, rue Wellington
J1H 5B1
(819) 565-4772

**Trois-Rivières**
C.P. 335
550, rue Bonaventure,
pièce 205A
G9A 5G4
(819) 375-4846

**Hull**
130, rue Slater, pièce 1028 (Ottawa)
K1A 0M5
(613) 993-7354

## Ontario

**Hamilton**
150 ouest, rue Principale, pièce 504
L8P 1H8
(416) 523-2355

**London**
451, rue Talbot,
rez-de-chaussée
N6A 3E3
(519) 679-1335

**Ottawa**
77 rue Metcalfe, pièce 306
K1P 5L6
(613) 996-5977

**Sudbury**
Edifice Fédéral, pièce 320
19 sud, rue Lisgar
P3E 3L4
(705) 673-1121

**Thunder Bay**
240 sud, avenue Syndicate, 2e étage
Succursale F
P7E 1C8
(807) 623-5241

**Timmins**
C.P. 712
273, 3e avenue, pièce 101
P4N 1E2
(705) 264-8368

**Toronto**
55 est, avenue St. Clair, pièce 810
M4T 1M2
(416) 966-6554

## Manitoba

**Winnipeg**
Edifice de la Commission
canadienne du grain
Pièce 201
303, rue Principale
R3C 3G7
(204) 985-3618

## Saskatchewan

**Regina**
2212, rue Scarth
S4P 2J6
(306) 569-5540

## Alberta

**Edmonton**
Edifice Sir Alexander Mackenzie,
pièce 310
9828, 104e avenue
T5J 0J9
(403) 425-6730

## Colombie-Britannique

**Kelowna**
579, avenue Lawrence
V1Y 6L8
(604) 762-4441

**Prince-George**
Edifice de la Banque royale,
pièce 210
550, rue Victoria
V2L 2K1
(604) 562-3710

**Vancouver**
1525 ouest, 8e avenue, pièce 207
V6J 1T5
(604) 732-4111

**Victoria**
45, carré Bastion, 2e étage
V8W 1J1
(604) 566-3928

## Yukon

**Vancouver**
1525 ouest, 8e avenue, pièce 207
V6J 1T5
(604) 732-4111

## Territoires du Nord-Ouest

**District de Mackenzie**

Les demandes provenant de cette région doivent être envoyées au bureau régional de l'Alberta.

**District de Keewatin**
Les demandes provenant de cette région doivent être envoyées au bureau régional du Manitoba.

## Bureau national

**PROGRAMME DE SERVICE COMMUNAUTAIRE ETUDIANT**
**Direction de la participation des citoyens**
**Secrétariat d'Etat**
**66, rue Slater, 23e étage**
**Ottawa, Ontario**
**K1A 0M5**
**(613) 996-2716**

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)



"Belles femmes, belles femmes. Vraiment belles femmes!"
(Un connaisseur)

## Les Gais Manitobains

L'Atelier Janvier, notre atelier provincial de danse, eut lieu à Sainte-Anne les 27 au 29 janvier dernier. Grâce à la collaboration du Comité Culturel de Sainte-Anne, il fut une vraie réussite. Encore une fois nous avions d'excellents professeurs, Jean-Paul Cloutier et Jacques Biron, qui ont su si bien transmettre leur matériel aux stagiaires. Ce furent des cours vraiment indispensables. C'est dommage que pas plus de gens en aient profité. Notre prochain atelier aura lieu les 17 au 19 mars au CCFM. On espère que vous serz des nôtres.



# Ionesco l'original

*Le Collège Universitaire de Saint-Boniface jouera les 2, 3 et 4 mars prochains deux pièces d'Ionesco: La Cantatrice chauve et La Leçon. Inonesco, un auteur pour le moins original...*

En dépit de sa répugnance pour le théâtre, presque contre sa volonté, il écrivit une pièce. Voici les faits. En 1948, il décida qu'il devait apprendre l'anglais et, dans ce but, acheta un cours d'anglais. Les recherches savantes ont, depuis, établi que le cours en question était "l'Anglais sans peine" de la méthode Assimil. Ionesco lui-même a décrit ce qui se passa ensuite: "Je me mis au travail. Consciencieusement, je copiai, pour les apprendre par coeur, les phrases tirées de mon manuel. En les relisant attentivement, j'appris donc, non pas l'anglais, mais des vérités surprenantes: qu'il y a sept jours dans la semaine, par exemple, ce que je savais d'ailleurs; ou bien que le plancher est en bas, le plafond en haut, chose que je savais également, peut-être, mais à laquelle je n'avais réfléchi sérieusement ou que j'avais oublié et qui m'apparaissait, tout à coup aussi stupéfiante qu'indiscutablement vraie".

Au fur et à mesure que les leçons devenaient plus compliquées, deux personnages y sont introduits, M. et Mme Smith: "A mon grand émerveillement Mme Smith faisait connaître à son mari qu'ils avaient plusieurs enfants, qu'ils habitaient dans les environs de Londres, que leur nom était Smith, et que M. Smith était employé de bureau, qu'ils avaient une domestique, Mary, Anglaise également... Je me permets d'attirer votre attention sur le caractère indubitable, parfaitement axiomatique, des affirmations de Mme Smith, ainsi que sur la démarche tout à fait cartésienne de l'auteur de mon manuel d'anglais, car ce qui était remarquable, c'était la progression supérieurement méthodique de la recherche de la vérité. A la cinquième leçon, les amis des Smith, les Martin arrivaient; la conversation s'engageait entre les quatre, et sur les axiomes élémentaires, s'édifiaient des vérités plus complexes." "La campagne est plus calme que la grande ville"...

C'était là une situation comique déjà en forme de dialogue: deux couples, quatre personnages, se faisant solennellement part des choses qui auraient dû leur être évidentes à tous depuis longtemps. Mais alors: "Un phénomène bizarre se passa, je ne sais comment: le texte se transforma sous mes yeux, insensiblement, contre ma volonté. Les propositions toutes simples et lumineuses que j'avais inscrites, avec application, sur mon cahier d'écolier, laissées là, se décantèrent au bout d'un certain temps, bougèrent toutes seules, se corrompirent, se dénaturèrent."

Les clichés et les truismes de la conversation d'Assimil perdaient le sens qu'ils avaient en devenant "des écorces sonores" vidées de leur contenu. Ils cédaient la place aux pseudo-clichés et aux pseudo-truismes qui se désintégraient en caricatures grossières et en parodie, si bien qu'à la fin le langage lui-même se désarticulait en fragments de mots sans suite.

C'est ainsi que la première pièce d'Ionesco prit corps. D'abord, il voulut l'intituler, L'Anglais sans Peine, puis L'Heure anglaise, mais à la fin il l'appela La Cantatrice Chauve.



## Conseil des ports nationaux

**Avis aux entrepreneurs**

Des soumissions cachetées adressées au soussigné portant la mention "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE L'EXTENSION A L'EDIFICE DE L'ADMINISTRATION ET D'AUTRES RENOVATIONS A L'EDIFICE, PORT DE CHURCHILL, CHURCHILL, MANITOBA" seront reçues au bureau du Secrétaire de la Corporation, Conseil des ports nationaux, Suite 2104, Tour A, 320, rue Queen, Ottawa, Ontario, K1A 0N6, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure normale de l'est, mardi le 7 mars, 1978, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en plublic par le Conseil.

Devis, formules de soumission et contrat, cédule "A", les conditions ouvrières et enveloppes préadressées peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du Directeur du port, Conseil des ports nationaux, C.P. 217, Churchill, Manitoba, R0B 0E0, ou le soussigné contre un dépôt de cinquante dollars ($50.00) lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.B. Ellam,
Secrétaire de la Corporation
OTTAWA, Ontario
le 15 février, 1978

**PORT DE CHURCHILL**

## TRANSPORTS CANADA

**Commerces à l'aéroport**

Appel d'offres de Transports Canada: il s'agit d'installer et de tenir une boutique de souvenirs et un kioske de journaux à l'aérogare de l'AEROPORT DE SASKATOON (Saskatchewan). Les soumissions seront faites en deux temps. Dans un premier temps, les personnes intéressées devront soumettre un plan pour la tenue d'une boutique de souvenirs et d'un kiosque à journaux; par la suite, on demandera aux soumissionnaires qualifiés de faire une offre pécuniaire.

On pourra se procurer les documents concernant les deux phases de l'appel d'offres en s'adressant à l'agent régional de l'approvisionnement, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6.

On expliquera l'appel d'offres à l'hôtel Sheraton-Cavalier de Saskatoon (Sask.) à 14h, le mardi 28 février 1978; on y répondra aussi à toutes les questions que les soumissionnaires pourraient avoir au sujet de l'appel d'offres.

Les soumissions (phase I) doivent parvenir à l'agent régional d'approvisionnement de Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6, au plus tard à 15 h, heure normale du Centre, le 15 mars 1978.

Des soumissions cachetées (phase II) seront acceptées jusqu'à 15 h, heure normale du Centre, le 7 avril 1978. Ces soumissions doivent être adressées à:
L'Agent régional de
l'approvisionnement
Transports Canada
125, rue Garry, 6e étage
B.P. 8550
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0P6

Les soumissionnaires choisis signeront un contrat de 10 ans avec Transports Canada.

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par Transports Canada et être accompagnées de la caution exigée dans les documents concernant l'appel d'offres.

D.A. Lane
Administrateur,
région du Centre
Administration canadiennne
des transports aériens

# FAMILLES, VIOLENCE, MORT: nos vieux problèmes.

*S'il existe un mot qui évoquera toujours une foule de souvenirs, bons ou mauvais, tristes ou joyeux, c'est bien celui de "famille". La famille, chacun le sait bien, constitue un des éléments-clefs de notre société. Or, quoi de plus contesté que le rôle de la famille? L'Office National du Film, l'ONF, assure, dans le cadre du programme "Société nouvelle", la production d'un certain nombre de films qui tentent justement de sensibiliser les gens à certains problèmes de notre société, de les inciter à la réflexion.*

*Ainsi dans le film "Famille et variations", la réalisatrice, Mireille Dansereau, pose la question: "Qu'est-ce qu'il s'est passé dans les villles pour qu'il n'y ait plus de place pour les familles, qu'est-ce qu'il s'est passé dans les familles pour qu'il n'y ait plus de place pour les enfants?". Quant à Thomas Vamos dans "Les héritiers de la violence", il interroge des parents sur les raisons qui les motivent à maltraiter leurs enfants.*

*LA MORT*

*Le problème de la mort dans notre société est abordé dans "Raison d'être" d'Yves Dion. Notre sujet permanent de satisfaction reste de savoir que nous ignorons le jour où nous passerons de vie à trépas. Une manière de se sécuriser. Mais si l'on vous annoncait, comme à François dans le film: "... mettez-vous dans la tête que vous ne toucherez pas votre plan de pension", tout s'écroulerait. Il ne resterait plus qu'à compter les jours jusqu'à la mort. Et à vous posez des questions. Les moindres choses prennent alors une importance capitale, comme le montre si bien Micheline, qui se sait condamnée à brève échéance. Son témoignage boulversant constitue sans doute une bonne introduction à une discussion sur la mort. Un sujet qui se prête assurément à une réflexion élargie: trouver un sens à la vie par exemple. R. Tagore a écrit: "Je sais qu'au soir obscur d'un jour quelconque, le soleil me dira son dernier adieu. Et je fais cette prière: puissé-je savoir avant de la quitter pourquoi cette terre m'a prise dans ses bras". Voilà dit d'une merveilleuse façon la question que tout le monde finit bien pas se poser un jour.*

*bb*

*NB. Les 3 films dont on a fait mention dans cet article sont disponibles à l'ONF. Comme d'ailleurs tous les films produits par cet organisme.*

## CAHIER MANITOBAIN

**LA SOCIÉTE FRANCO-MANITOBAINE EST-ELLE REPRÉSENTATIVE DES FRANCO-MANITOBAINS?** Tel sera le sujet discuté lors de l'émission "Cahier Manitobain" du mardi 21 février à 17h00.

Marie Benoist-Martin s'entretiendra avec M. André Fréchette, président de la Société Franco-Manitobaine, le Docteur Henri Marcoux et la journaliste Jacqueline Blay.

Afin de permettre aux auditeurs de participer à cette émission spéciale, une ligne ouverte sera à leur disposition.

## ALLIANCE FRANCAISE

Avec la collaboration de M. René Luquet, attaché culturel français, et le Winnipeg Art Gallery, l'Alliance Française du Manitoba présentera une conférence sur le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou à Paris. La conférence aura lieu dans la salle des concerts du Winnipeg Art Gallery, mercredi 22 février à 20h00.

Le conférencier sera M. Jacques Saur, attaché des relations publiques du centre. Ce centre, qu'on appelle aussi parfois le Centre Beaubourg, a suscité le plus vif intérêt en France et à l'étranger par son architecture et sa conception résolument modernes. La conférence sera illustée par de nombreuses diapositives. Une réception suivra.



**LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE VOUS INVITE À UNE CONFÉRENCE DONNÉE PAR MONSIEUR GILBERT PAQUETTE, DÉPUTÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, SUR LE SUJET SUIVANT:**

**L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE QUÉBÉCOIS ET LES MINORITÉS FRANCOPHONES**

**le mardi 21 février 1978**
**à 20 heures**
**Collège Universitaire de Saint-Boniface,**
**Salle 2127**




L'union nationale française vous invite à venir applaudir le spectacle de ballet, présenté par les élèves de l'école de danse classique, intitulé "Júsqu'à la Rivière Rouge". La direction et la chorégraphie sont assurées par Geniève Thompson, les décors conçus par Roland Albérola.
Le spectacle met en scène les Métis, cette nation qui est née avec l'arrivé des voyageurs. Après la défaite des Métis, leur survie est assurée par les enfants. Aujourd'hui la vie continue, le Métis s'intègre...

Horaires des spectacles:

Vendredi 17 février: 20h. Ballet, 21h.30 Le violoneux.

Samedi 18 février: 16h. Ballet, 20h.30 Ballet.

JOURNÉE POUR ENFANTS

Samedi, le 11 mars 1978, de 10h30 à 15h30
au Centre Culturel Franco-Manitobain

Les enfants de 4 ans à 12 ans sont invités de participer à une journée d'activité pour eux.

Il y aura:

- atelier de danse et gymnastique avec Les Gais Manitobains.
- atelier de chant avec Mélo-Mani.
- atelier d'expression avec Le Cercle Molière.

Un film sera présenté. Apportez votre lunch.
$1.00 par enfant.

Les cours de céramique, yoga et décoration de gâteaux sont présentement offerts au Centre Culturel Franco-Manitobain. Dès le début mars, il y aura également les cours suivants:

- le tissage le mardi soir
- le yoga le lundi après-midi
- la confection de piqué le mardi après-midi

Pour plus de renseignements, composez 233-8972 au Centre Culturel.

## Avis Public

Ottawa, le 6 février 1978

**MODIFICATION A L'AVIS PUBLIC 1977-150 DU 1ER DECEMBRE 1977**

**CHANGEMENT DE DATE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE**

**LE 6 JUIN 1978, OTTAWA (ONTARIO)**

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra son audience publique au Centre des conférences du gouvernement, 2, rue Rideau, Ottawa (Ontario) à partir du **12 juin 1978 à 9 h 00** et non du 6 juin 1978 à 9 h 00 tel qu'annoncé antérieurement.

Lise Ouimet
Secrétaire générale

CRTC - Avis public 1978-15




# spectacles et arts



**Les moines du Club Richelieu admirent une des bouteilles de vin qui sera servie au *Grenier de l'Abbaye*, situé au Centre Récréatif Notre-Dame pendant le Festival du Voyageur.**

## NOS MUSÉES

Les grands musées d'Europe sont des temples incomparables de la culture, dont la tradition remonte à un grand nombre de siècles et se perd pour ainsi dire dans la nuit des temps. Au Canada, pays à peine sorti *des langes, nous avons plutôt tendance à préserver les* oeuvres d'art et notre patrimoine culturel dans les musées les plus modernes.

Le **Manitoba's Museum of Man and Nature**, à Winnipeg, continue les travaux d'aménagement de ces salles environnementales, qui illustrent différents aspects des modes de vie d'hier et d'aujourd'hui dans cette province. En entrant dans le musée, le visiteur se trouve brusquement devant un diorama à trois dimensions qui montre un troupeau de bisons chargeant à l'aveuglette. Son étonnement est tout aussi grand lorsqu'il arrive dans la dernière salle où il peut voir une réplique grandeur nature de l'historique Nonsuch, d'origine anglaise, qui semble totalement déplacé à cet endroit. En effet, on a l'impression que le navire, au cours d'un dernier voyage qui allait entraîner sa perte, a été projeté à travers les murs du musée pour s'immobiliser là, dans cette salle. S'il le désire, le *visiteur peut monter à bord pour examiner à sa guise le* travail des artisans et essayer d'imaginer comment les marins ont pu dormir dans ces couchettes minuscules installées sous le pont.

La **Winnipeg Art Gallery**; de forme triangulaire et d'une facture bizarre, se dresse quelques rues plus loin. Elle contient une magnifique collection de sculptures esquimaudes miniatures, disposées dans des cubes superposés de couleur blanche qui évoquent, à s'y méprendre, le Grand Nord.

Pour tous renseignements touristiques sur le Canada, prière de vous adresser à l'Office du tourisme du Canada, Ottawa, Canada, K1A 0H6.

# Les perspectives pour 1978

Même s'ils sont en désaccord sur le détail des prévisions, les économistes sont pratiquement unanimes à dire que l'année 1978 sera meilleure pour l'économie canadienne que 1977.

Diverses études récemment publiées prévoient notamment une plus grande stabilité du dollar canadien, une augmentation des exportations et une progression du taux de croissance réelle de l'économie dans son ensemble.

La croissance réelle: Le ministre des Finances Jean Chrétien a déclaré qu'il ne voyait aucune raison de réviser les prévisions gouvernementales évaluant à 5 pour cent le taux de croissance réelle pour 1978, comparativement aux 2 à 3 pour cent prévus pour 1977. Les 17 institutions financières interrogées par le Conference Board au Canada ont prédit un taux de croissance plus modéré de 4.4 pour cent pour 1978. Les évaluations des représentants de la Banque de Montréal et de Wood Gundy Limited se situent entre 4 et 4½ pour cent. Un groupe de représentants patronaux réunis en décembre au colloque annuel du Metro Toronto Board of Trade sur les perspectives économiques a prévu pour 1978 une croissance réelle d'environ 4 pour cent (compte tenu donc de l'inflation). Une récente étude effectuée par les Nations unies sur les pays de l'Europe de l'Ouest montre que seules la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Irlande et la Norvège peuvent s'attendre à des taux de croissance supérieurs à 3 pour cent en 1978.

Le taux d'inflation: Les prévisions pour 1978 s'établissement entre 6 pour cent (estimation du gouvernement) et 7 pour cent (chiffre donné par Earl Bederman, économiste à la Canada Mortgage Corporation et par le Conference Board). M. John Grant, de la Wood Gundy Limited, a prédit un taux d'inflation de 6.5 pour cent lors de la conférence sur les perspectives économiques en Alberta. J.J. Singer, économiste de Toronto prévoit une augmentation d'environ 8 pour cent de l'indice des prix à la consommation, mais il est plus optimiste en ce qui concerne l'indice des prix "implicite" qui prend en compte tous les facteurs de l'économie - et qui ne devrait augmenter que d'environ 6.2 pour cent. Gérald K. Bouey, gouverneur de la Banque du Canada, a déclaré: "Il n'est pas irréaliste de penser que les Canadiens, s'ils se comportent raisonnablement, pourront réduire le taux d'inflation l'an prochain à un niveau égal ou même un peu inférieur à celui des Etats-Unis.

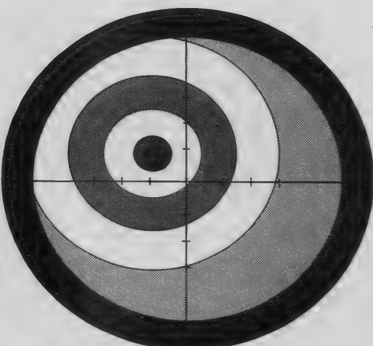
La valeur du dollar canadien: Selon Eric Kirzner, professeur d'économie politique à l'université de Toronto, le dollar canadien pourrait remonter en 1978 jusqu'à 94 cents U.S. M. Grant, de Wood Gundy, a prévu un chiffre de 92 cents.

L'emploi: Earl Bederman, du Canada Permanent Mortgage Board, a prévu un taux de chômage de 8.3 pour cent en 1978, comparativement à 8.1 pour cent en 1977 et à 8 pour cent en 1979. M. Singer a prédit une croissance du total des emplois d'environ 2 pour cent, soit 175,000 emplois - chiffre très comparable à celui de 1977. Le gouverneur Bouey a déclaré plus prudemment: "Il n'est pas irréaliste de supposer que nous pouvons atteindre une progression tout à fait respectable de l'emploi et du volume physique de la production au Canada".

Les dépenses de consommation: M. Mulholland a déclaré que les épargnes des Canadiens atteignent des niveaux records, si bien que la croissance des dépenses individuelles a atteint en 1977 son niveau le plus bas depuis 1970. M. Grant, de Wood Gundy, a déclaré qu'il ne s'attendait pas à une baisse sensible du taux d'épargne au Canada en 1978, malgré l'augmentation de 11 pour cent prévue pour le revenu disponible total et personnel. Il a prédit une hausse de 4 pour cent de la consommation réelle, compte tenu de l'inflation. M. Bederman, de la Canada Permanent Mortgage Corporation, a également avancé le chiffre de 4 pour cent.

*Renseignements aux consommateurs émis par la Commission de lutte contre l'inflation.*

# Le contrôle des armes à feu: tout le monde n'est pas visé.



Le 1er janvier 1978, de nouvelles dispositions du Code criminel concernant le contrôle des armes à feu entraient en vigueur.

Pour comprendre les motifs qui ont poussé le gouvernement à instaurer un tel programme de contrôle, il faut savoir que l'usage criminel et les abus ont augmenté de façon considérable, de telle sorte que le nombre de pertes de vie causées par le mauvais emploi des armes à feu est devenu inacceptable pour une société qui se respecte. Cependant, la Loi ne vise pas tout le monde. Elle s'adresse aux personnes qui utilisent les armes à feu de manière irresponsable et illégitime. Afin d'enrayer ce problème, les tribunaux disposent désormais de l'autorité nécessaire pour interdire aux criminels et aux personnes dangereuses la possession et l'utilisation d'armes à feu. Les chasseurs et les sportifs qui utilisent leurs armes de façon responsable continueront de le faire en toute liberté. Il en est de même pour les différents groupes autochtones.

On a donc apporté des modifications au Code criminel en poursuivant des objectifs précis: empêcher les personnes ayant une prédisposition à la violence d'avoir accès aux armes à feu, promouvoir l'utilisation responsable des armes à feu et en décourager l'emploi criminel. Voici les points saillants de la législation.

**Armes prohibées**

La législation donne une liste des armes prohibées, dans laquelle on retrouve les armes à feu sciées, coupées ou modifiées de façon à ce que la longueur du canon soit inférieure à 18 pouces ou que la longueur totale de l'arme soit inférieure à 26 pouces. Les armes automatiques sont aussi des armes prohibées, à moins qu'elles aient été enregistrées par des collectionneurs de bonne foi avant le 1er janvier 1978. Pour obtenir de plus amples détails au sujet des armes prohibées, veuillez communiquer avec le poste de police de votre localité. Cette disposition de la Loi est en vigueur depuis le 1er janvier et elle prévoit une peine d'emprisonnement maximale de 5 ans pour la possession illégale d'armes prohibées.

**Armes à autorisation restreinte**

Dans la catégorie des armes à autorisation restreinte, on a ajouté les carabines M-1 ainsi que les armes semi-automatiques munies d'un canon de moins de 18 ½ pouces de longueur (moins de 26 pouces de longueur totale, par repliement ou emboîtement), pouvant tirer des munitions à percussion centrale. Ces armes viennent s'ajouter aux pistolets dont l'utilisation est déjà soumise à certaines dispositions du Code criminel. Les propriétaires d'une arme à autorisation restreinte doivent enregistrer leur arme auprès du registraire local d'armes à feu. Pour obtenir la liste des armes à autorisation restreinte, veuillez communiquer avec le poste de police de votre localité.

**Utilisation responsable des armes à feu**

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces, travaille actuellement à l'élaboration d'un programme éducatif dont l'objectif sera de renseigner les Canadiens sur l'utilisation responsable des armes à feu. On pourra alors donner des indications précises sur le maniement, l'entreposage et le transport des armes à feu et des munitions, le tout dans le but d'éviter des accidents malencontreux. D'autre part, l'utilisation négligente d'une arme à feu constituera une infraction à la Loi.

**Sanctions plus sévères**

Une personne trouvée coupable d'avoir utilisé une arme à feu lors de la perpétration ou la tentative de perpétration d'un acte criminel, devra purger, dans le cas d'une première infraction, une peine d'emprisonnement d'au moins 1 an et d'au plus 14 ans, obligatoire et consécutive à la peine pour l'acte criminel commis. Pour une infraction subséquente, une peine d'au moins 3 ans et d'au plus 14 ans est prévue. Ces sanctions plus sévères sont introduites dans le but de réduire le nombre d'actes criminels commis au moyen d'armes à feu.

**Pouvoirs de perquisition et de saisie**

Depuis le 1er janvier, la police peut, sans mandat, faire des perquisitions et saisir les armes à feu dont une personne a la possession, dans des circonstances où il serait difficile d'obtenir un mandat rapidement et où la sécurité d'une personne serait menacée. Les perquisitions et saisies sans mandat ne peuvent être effectuées que dans des situations graves et doivent faire l'objet par la suite d'un rapport présenté à un magistrat.

Pour que cette Loi soit appliquée de façon efficace, le gouvernement fédéral a prévu la participation et la collaboration de tous les corps de police du Canada, ainsi que des principaux groupes et organismes intéressés. On pourra ainsi se procurer tous les renseignements concernant cette Loi auprès de n'importe quelle force policière au Canada. Certaines dispositions de la Loi n'entreront en vigueur que plus tard, comme, par exemple, le système d'autorisation d'acquisition d'armes à feu, qui s'appliquera à compter du 1er janvier 1979.

Cette législation aura pour conséquence de diminuer les pertes de vie imputables directement à l'utilisation d'armes à feu. Il faut toutefois souligner que la grande majorité des propriétaires d'armes à feu qui utilisent leur arme de façon légitime et responsable ne sera pas affectée par la Loi. Ces modifications au Code criminel veulent en effet corriger des abus et non pas restreindre les libertés individuelles.

Cependant, même s'il arrivait que cette législation cause des inconvénients à certaines personnes, nous croyons qu'elle devrait obtenir l'appui de tous les citoyens qui pensent, comme nous, que l'important, c'est la vie.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le poste de police de votre localité ou le chef provincial des préposés aux armes à feu, ou encore d'écrire à l'adresse suivante:

Le contrôle des armes à feu au Canada,
340 ouest, avenue Laurier,
Ottawa, Ontario K1A 0P8



Le contrôle des armes à feu.

**L'important, c'est la vie.**



Gouvernement du Canada — Government of Canada
Ministère de la Justice — Department of Justice
Solliciteur général Canada — Solicitor General Canada

# EN DIRECT

# PROGRAMME de CKSB et de CBWF

Semaine du 18 au 24 février

# BIENTOT A NOTRE ANTENNE A VEDETTES EN DIRECT



un spectacle d'une qualité exceptionnelle avec

Robbie McDougall

dans une réalisation de Marcel Collet.



Maurice Auger

**Dimanche à 19h...**

**François Savoie**
le réalisateur

et

**Maurice Auger**
l'animateur

vous proposent une entrevue avec les auteurs **Paul Ruest** et **Roger Legal**, ainsi que des extraits de la pièce:

**Les Manigances d'une Bru**
ou
**Le Millionnaire de Norwood**

-pièce qui sera prochainement jouée au Cercle Molière

HEBDO

# GÉNIES EN HERBE




## SAMEDI à 18h00

Attentifs aux questions que leur pose l'animateur **Pierre D'Auteuil** (de dos), les étudiants du **Collège de Saint-Boniface** et ceux de **Somerset** s'affrontent dans une lutte amicale, sous l'oeil vigilant du juge **Robert Painchaud**.

La réalisation est signée:
**Marie Benoist-Martin**

# LES ÉTATS D'ÂME D'UN COMÉDIEN



**Pour le plaisir de vous le dire**
mettant en vedette Jean-Guy Roy
**SPECTACLE TELEVISÉ pour RADIO-CANADA**
**le mardi, 21 février**
*Salle Pauline Boutal (C.C.F.M.)*
**entrée gratuite**
*les portes fermeront à 20h00*

De molière à Beaudelaire en passant par Sacha Guitry, Victor Hugo, Roger Auger et bien d'autres..., Jean-Guy Roy vous proposera un recueil de poèmes et d'extraits de pièces de théâtre, mardi à 20h00.

avec la participation de François Coquereau et de Louise Cloutier.

La direction musicale de cette soirée a été confiée à Mitch Parks.

La réalisation est signée: **Léo Foucault.**

**Les billets sont disponibles à Radio-Canada - 541 Avenue Portage**
**Téléphone: 775-8351 Poste 249**

# LES COQUELUCHES

après une semaine de festivités à Saint-Boniface, **Guy Boucher** et **Gaston L'Heureux** seront de retour au Complexe Desjardins, lundi à midi 30. Ils recevront, entre autres **Tino Rossi.**
La réalisation de cette émission sera signée: **Marcel Collet.** à ne pas manquer...

## SOUS UN MÊME SOLEIL

**lundi à 19h00**

à l'occasion de l'ouverture d'un réemetteur à Saskatoon, une équipe de **CBWFT** est allée affronter les rigueurs de la **Saskatchewan** afin de vous proposer une émission spéciale d'une demi-heure dont la réalisation est signée **François Savoie**.



*Richard Simoens* *François Savoie* *Gil Savoie*



*Jean Beaulieu*

Malgré le froid intense qui sévissait, notre équipe vous a rapporté de belles images colorées sur Saskatoon qui vous prouveront que nous vivons tous '**Sous un même soleil**".

une émission à voir..........

## DIMENSION J

**Lundi à 19h30**




## LE ROCK AU MANITOBA

***Une explosion colorée de musique.....***

***Une émission de variétés mettant en vedette plusieurs jeunes musiciens tel Guillaume Boux, Paul Plouffe et la jeune chanteuse Pauline Lamoureux.***

***une émission signée: Marcel Collet.***

# QUAND J'ÉCOUTE, J'ÉCOUTE CKSB-1050

## CKSB — HORAIRE — HIVER-78

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|---|---|---|---|---|
| 05h55 | EMISSION DU MATIN | | | | |
| 08h00 | LE MONDE CE MATIN | | | | |
| 08h20 | EMISSION DU MATIN | | | | |
| 09h00 | LE MARCHÉ AUX PUCES | | | | |
| 09h30 | LA RELÈVE | L'AMI BOULANGER | LA RELÈVE | L'AMI BOULANGER | LA RELÈVE |
| 10h05 | LA VIE QUOTIDIENNE | | | | |
| 11h30 | PRÉSENT NATIONAL | | | | |
| 12h03 | MIDI EN CHANSONS | | | | |
| 13h00 | LE MONDE MAINTENANT | | | | |
| 13h15 | POUSSE-CAFÉ | | | | |
| 14h03 | LE TEMPS QUI CHANTE OU PRÉSENT À L'ÉCOUTE | | | | |
| 15h05 | CULBUTE | | | | |
| 17h00 | CAHIER MANITOBAIN<br>INFORMATIONS–CARNET MONDAIN–ACTUALITÉ | | | | |
| 18h00 | CARNET MONDAIN–SPORTS | | | | |
| 18h15 | PULSATION | | | | |
| 21h00 | LE MONDE CE SOIR | | | | |
| 21h30 | LES GRANDES RELIGIONS | JEUNES ARTISTES | CONNAISSANCE D'AUJOURD'HUI | LA FEUILLAISON | A CAPELLA |
| 22h03 | BOOK CLUB | L'ART AUJOUR-D'HUI | LITTERATURE AU PLURIEL | DES LIVRES ET DES HOMMES | LE PONT DES ARTS |
| 22h30 | RECITAL D'ORGUE | CONCERT INTIME | JAZZ ET BLUES | JAZZ ET BLUES | BANC D'ESSAI |
| 23h03 | PAR QUATRE CHEMINS | | | | |
| 24h03 | THÉÂTRE ACTUEL | | LES GRANDS CONCERTS | ORCHESTRE SYMPHONIQUE | PREMIERES |
| 01h03 | PENSEES DE LA NUIT | | | | PENSEES |
| 01h08 | FERMETURE | | | | FERMETURE |
| 01h33 | | | PENSEES DE LA NUIT | | |
| 01h38 | | | FERMETURE | | |

| SAMEDI | DIMANCHE | |
|---|---|---|
| SPORTS | | 06h53 |
| | | 07h00 |
| BONJOUR SAMEDI | LE MATIN DE LA FETE | 07h10 |
| FOLKLORE | | 09h03 |
| LES GOUTS REUNIS | C'EST DIMANCHE | 09h30 |
| CHRONIQUE DU DISQUE | ENTRETIENS | 10h03 |
| | OF.CHESTRE | 10h30 |
| LE MONDE MAINTENANT | | 11h00 |
| L'ECONOTHEQUE | PRESENT INTERNATIONAL | 11h15 |
| | LA SCIENCE ET VOUS | 12h05 |
| DISCOTHEQUE OUVERTE | TEMPS LIBRE | 13h05 |
| A SUIVRE | | 16h03 |
| DE TOUS LES POINTS DU MONDE | | 17h00 |
| CARNET MONDAIN | SPORTS | |
| DIALOGUE | GENS DE MON PAYS | 17h20 |
| VOIX ET RYTHMES DU PAYS | PRESENTATION DE COEUR | 18h03 |
| OPERA DU SAMEDI | CHEZ–MOI | 19h03 |
| MUSIQUE DE BALLET | | 22h00 |
| PENSEES DE LA NUIT | | 23h03 |
| PETITE HISTOIRE DE LA CHANSON POPULAIRE AU CANADA FRANÇAIS | ORCHESTRES CANADIENS | 23h08 |
| | | 23h35 |
| | FERMETURE | 24h05 |

**EMISSIONS LOCALES**
**DU LUNDI AU VENDREDI**
RADIO-JOURNAL
6h00, 7h00, 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00, 16h00, 19h00 22h00, 23h00, 24h00.

**NOUVELLES PROVINCIALES**
6h30, 7h03, 7h30, 8h10 9h03, 10h03, 11h03, 12h00 15h03, 16h03, 17h15, 18h10 19h00, 20h00.

**SAMEDI ET DIMANCHE**
RADIO-JOURNAL
8h00, 9h00, 10h00, 12h00 13h00, 14h00, 15h00ds, 16h00ds, 18h00, 19h00, 20h00ds, 21h00ds, 22h00ds, 23h00.

**NOUVELLES PROVINCIALES**
8h03ss, 9h03ds, 11h10, 12h03, 13h05ds, 15h00ss, 16h00ss.

**SPORTS (LOCAL)**
7h05, 7h32, 8h17,

**SPORTS (NATIONAL)**
6h53, 17h15.

ds: dimanche seulement
ss: samedi seulement.

**DU LUNDI AU DIMANCHE: AYEZ L'OREILLE A L'ÉCOUTE L'OEIL SUR LA ROUTE.....**




## SAMEDI

18 février

**9:00 HEIDI**
''Un monde sans couleur''.
**9:30 WICKIE**
''Guerre et paix, sur la rivière''.
**10:00 TEMPOREL**
''Le Roi enchanté''.
**10:30 JOE LE FUGITIF**
''La Poupée''.
**11:00 ES-TU D'ACCORD?**
**11:30 TELEJEANS**
**12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE**
Rédacteur en chef: Paul Racine. Réal.: Michel Samson.
**13:00 LES HEROS DU SAMEDI**
''L'Omnium Midget de sauts de barils''.
**14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI**
''Les Gervais''. L'engagement social d'une famille terrienne de 7 enfants de St-Timothée. Laviolette.
**15:00 DEFI**
''Un drôle de métier pour une femme''. Jacinthe Audette est la seule femme technicienne en aérologie au Québec. Elle vit dans un poste isolé, situé à l'extrême nord du Québec.
**15:30 CINE-JEUNESSE**
Astérix, le Gaulois.
**17:00 BAGATELLE**
**18:00 GENIES EN HERBE**
Collège Saint-Boniface vs Somerset
**18:30 TELEJOURNAL**
**18:35 ICI, AILLEURS**
De Moncton. Un an après l'imposition de la limite de pêche de 200 milles sur la côte Atlantique. Effets sur les stocks de poissons.
**19:00 LA SOIREE DU HOCKEY**
Du Forum de Montréal, les Rockies du Colorado rencontrent les Canadiens.
**21:30 LA FEMME BIONIQUE**
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. ''Kim''.
**22:30 TELEJOURNAL**
**22:45 NOUVELLES DU SPORT**
**23:00 POLITIQUE FEDERALE**
Le Nouveau Parti démocratique.
**23:10 CINEMA**
**Le Lauréat** (The Graduate). Drame réalisé par Mike Nichols, avec Dustin Hoffman, Ann Bancrofft et Katharine Ross. Au cours d'une fête donnée en son honneur, un collégien est séduit par la femme de l'associé de son père. Il résiste mais quelques jours plus tard, il se ravise. Une étrange liaison s'établit entre ces deux êtres tourmentés (USA 67).
**1:15 CINE-NUIT**
**Dynamite en soie verte.** Policier réalisé par Harald Reini, avec George Nader, Silvia Solar et Carl Möhner. Un escroc spécialisé en électronique est libéré de prison. On le retient cependant à New York, le temps de permettre à un agent du FBI d'emprunter son identité (Germ.-It. 67).

## DIMANCHE

19 février

**9:00 TOM ET JERRY**
Dessins animés. Aventures d'un chat et d'une souris.
**9:30 LES CONTES DE LA RIVE**
''Le Ramassage des marrons''. (1re de 2).
**9:45 L'EGLISE EN PAPIER**
''La Macédoine et la deuxième lettre aux Corinthiens''.
**10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR**
Avec un groupe de la paroisse St-Robert, célébration de la messe par l'abbé Eugène Ruest.
**11:00 SECOND REGARD**
La présence et le travail des Jésuites en Nouvelle France, leurs réalisations et leurs objectifs. Entrevues avec des Jésuites du Québec, du Manitoba et de l'Ontario; des historiens, des conteurs et des recherchistes.
**12:00 LA SEMAINE VERTE**
Dossier: la qualité des eaux de l'Outaouais et ses tributaires.
**13:00 D'HIER A DEMAIN**
**Henry Miller, poète maudit** (dernière de 2).
**14:00 VIE SECRETE DES ANIMAUX**
**14:30 L'UNIVERS DES SPORTS**
En direct du Colisée de Québec. ''Tournoi de hockey Pee Wee''.
**16:00 SPORTHEQUE**
''Wimbledon 1977''. Demi-finale de tennis chez les hommes.
**17:00 CINE-MAGAZINE**
**17:30 TERRE ET MOISSONS**
7e de 13: ''La Révolution verte''.
**18:00 AUX FRONTIERES DU CONNU**
**La Mer** (2e de 4). ''L'Expédition Famous et la dérive des continents''.
**18:30 TELEJOURNAL**
**18:35 TELESCOPIE**
**19:00 HEBDO**
Une page de l'actualité manitobaine. Anim.: Maurice Auger. Réal.: François Savoie.
**19:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**Dimanshowsoir.** ''Salut Elvis''.
**20:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**Un esprit, un peuple, les Inuits.** Légendes encore vivantes sur les objets des cultures de Dorset et de Thulé, Objets utilitaires.
**21:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**75e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Québec.**
**22:30 TELEJOURNAL**
**22:45 SPORT-DIMANCHE**
**23:10 CINE-CLUB**
**Erica Minor.** Film réalisé par Bertrand Van Effenterre, avec Edith Scob, Juliet Berto, Brigitte Fossey, Marc Chapiteau et Jean-Yves Geisel. Trois femmes essaient de sortir de leur quotidienneté. La première adopte une vie bohème et se réfugie dans la drogue; elle essaie d'élever seule sa fille. La deuxième quitte ses études et travaille en usine sans y être préparée. La troisième, divorcée, intellectualise le rôle qu'on tente de lui imposer dans la société (Suisse 73).

## LUNDI

20 février

**8:55 THE SUN RUNNERS**
**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
''Un tour d'autobus''.
**9:30 LES ORALIENS**
**9:45 EN MOUVEMENT**
''Conditionnement physique général''
**10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE**
**10:15 VIRGINIE**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
De Trois-Rivière. ''Nutrition''.
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLE—MENCE**
Cuisine: poires au sirop, avec Louise Godin.
**11:30 LAUREL ET HARDY**
''A l'américaine''.
**12:00 SESAME**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 TELEJOURNAL**
Lecteur: Géralde Lachance
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Louis-Philippe Beaudoin
**14:30 CINEMA**
**Le Retour des sept** (Return of the Seven). Western réalisé par Burt Kennedy, avec Yul Brynner, Robert Fuller et Emilio Fernandez.
**16:00 BOBINO**
**16:30 ALEXANDRE ET LE ROI**
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
**18:00 CE SOIR - REGIONAL**
**18:30 CE SOIR - NATIONAL**
**19:00 SOUS UN MEME SOLEIL**
Emission spéciale tournée dans la région de Saskatoon pour marquer l'arrivée de la Télévision française - Réal.: François Savoie.
**19:30 DEMENSION ''J''**
''Le rock au Manitoba'' - une émission de variétés réunissant plusieurs jeunes musiciens, tels Guillaume Boux, Paul Plouffe et Pauline Lamoureux. Réal.: Marcel Collet.
**20:00 A CAUSE DE MON ONCLE**
**20:30 SCENARIO**
La Rose des sables
**21:00 TELE-SELECTION**
Le Fantôme de Hollywoon
**22:30 TELEJOURNAL**
Lecteur: Normand Harvey
**22:55 NOUVELLES DU SPORT**
**23:05 ARSENE LUPIN**
**24:05 CINEMA**
**L'Incompris.** Drame réalisé par Luigi Comencini, avec Anthony Quayle et Stefano Colagrande. Le consul britannique à Florence vient de perdre sa femme. Il confie ses deux fils à une gouvernante et s'enferme dans son travail. L'aîné des enfants souffre de l'attitude de son père. L'intervention d'un oncle semble amener le consul à s'intéresser davantage à son fils, mais un nouvel incident prive le garçon d'un voyage promis (It. 67).

## MARDI

21 février

**9:15 PASSE-PARTOUT**
**9:45 EN MOUVEMENT**
''Taille''.
**10:00 YOU HOU**
L'Air'' (dernière de 3).
**15:15 AU JARDIN DE PIERROT**
''La Ronde des doigts''.
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
''L'Art floral''.
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
Cuisine indienne: manonina, riz sauvage, avec Bernard Assiniwi.
**11:30 DOCTEUR SIMON LOCKE**
Avec Sam Groom.
**12:00 LE MONDE EN LIBERTE**
''Un été aux îles Shetland''.
**12:30 LES COQUELUCHES**
Réal.: Jean-Paul Leclerc.
**13:30 TELEJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
De Toronto
**14:30 CINEMA**
**Abel ton frère**
**16:00 BOBINO**
**16:30 LES ANTIPODES**
**Début**
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
Chroniques du mardi: les livres, avec Mouffe et le cinéma, avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.
**18:00 CE SOIR - REGIONAL**
**18:30 CE SOIR - NATIONAL**
**19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
''Le Fantôme du marais''.
**20:00 GRAND-PAPA**
**20:30 VEDETTES EN DIRECT**
Invité: Paul Piché.
**21:00 LES AS**
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Marc Legault, Alpha Boucher, Lionel Villeneuve, Yvon Leroux, Jean Chicoine, Thérèse Morange, Gilbert Comtois et Louise Deschâtelets. Guy Leclerc doit faire une entrevue avec un gardien de buts de la ligue junior. Suite à une mauvaise joute, l'entraîneur lui interdit cette rencontre. Réal.: Réné Verne.
**21:30 TELEMAG**
Animateur: Pierre Nadeau.
**22:30 TELEJOURNAL**
**22:55 NOUVELLES DU SPORT**
**23:05 RENCONTRES**
Invité: Jean-Louis Roy, historien, poète et romancier (dernière de 2). Int.: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
**23:05 PROPOS ET CONFIDENCES**
Louis Seigner se raconte (dernière de 4). Réal.: Jean Faucher.
**24:05 CINEMA**
**La Ceinture noire** (Black Belt Jones). Policier réalisé par Robert Clouse, avec Jim Kelly, Gloria Hendry et Malik Carter. Une homme est attaqué par un mafioso. Sa fille, experte en karaté, fait appel à Black Belt Jones pour défendre son père (USA 74).

## MERCREDI

22 février

**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
''Casse-croûte 2000''.
**9:30 LES ORALIENS**
''Francolinades''.
**9:45 EN MOUVEMENT**
''Conditionnement physique général''
**10:00 LA BOITE A LETTRES**
La lettre ''N''. ''Neuf nez à nettoyer''
**10:15 VIRGINIE**
''Une bonne fée''.
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
''Etre parents''.
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
Cuisine à basses calories
**11:30 MON PAYS, MES AMOURS**
''La Forge de l'îile''.
**12::00 MINI-FEE**
''Le Terrain de jeu''.
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 TELEJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
''Tableau général de l'état de santé des Québecois''. (dernière de 2).
**14:30 LE TEMPS DE VIVRE**
Un groupe de l'Age d'Or de Baie-St.-Paul.
**16:00 BOBINO**
**16:30 LE GRENIER**
Le quêteux cherche la Fontaine de Jouvence chez Dollard.
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Pascale Perreault et les restaurants, avec Diane Tassé. Réal.: Royal Marcoux.
**18:00 CE SOIR - REGIONAL**
**18:30 CE SOIR - NATIONAL**
**19:00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
**20:00 JAMAIS DEUX SANS TOI**
Téléroman de Guy Fournier.
**20:30 RETRO-SPEC**
Jeu-questionnaire. L'année 1945. Sujet: la fin de la seconde guerre mondiale.
**21:00 HORS SERIE**
**Duplessis.** Avec Jean Lapointe dans le rôle titre. Recherches: Jacques Lacoursière. Auteur des textes: Denis Arcand. Réal.: Mark Blandford. Réal.-coord.: Claude Désorcy. (3e de 7).
**22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS**
**22:30 TELEJOURNAL**
**23:05 REFLETS D'UN PAYS**
De Trois-Rivières. ''Mgr Albert Tessier''. Mme Jeanne L'Archevêque-Duguay, épouse de Rodolphe Duguay, peintre, et le cinéaste Yves Tessier nous parlent de Mgr Tessier. Entrevues: Déline Perron. Animatrice: Louise Hamel. Réal.: Pauline Voisard.
**24:05 CINEMA**
**Nous ne vieillirons pas ensemble.** Drame réalisé par Maurice Pialat, avec Marlène Jobert, Jean Yanne, Macha Méril et Christine Fabreca. Un couple a depuis six ans une liaison orageuse. Les querelles succèdent aux réconciliations, jusqu'au jour où la maîtresse disparaît (Fr. 72).

## JEUDI

23 février

**9:15 PASSE-PARTOUT**
**9:45 EN MOUVEMENT**
Poitrine.
**10:00 YOU HOU**
''Le Nez''.
**10:15 MINUTE MOUMOUTE!**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
La Coupe de viante''.
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
La cuisine de nos mères: gâteau aux pruneaux, chocolat et pâte épicée.
**11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX**
'La Vie d'une rivière''.
**12:00 ROQUET, BELLES OREILLES**
Dessins animés.
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 TELEJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Jean-Guy Benjamin.
**14:30 CINEMA**
**Ces messieurs de la gâchette.** Comédie réalisée par Raoul André, avec Francis Blanche, Michel Serrault, Jean Poiret, Darry Cowl et Annie Cordy.
**16:00 BOBINO**
**16:30 GRUJOT ET DELICAT**
Avec Lise LaSalle et Gisèle Mauricet. Le Rallye'' (dernière).
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
**18:00 CE SOIR - REGIONAL**
**18:30 CE SOIR - NATIONAL**
**19:00 LES PIERRAFEU**
Voix de Paul Berval, Claude Michaud, Denise Proulx et Monique Miller. Prod.: Hanna Barbera. La Bague de fiançailles''.
**19:30 DU TAC AU TAC**
Comédie d'André Dubois.
**20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE**
Animateur: Serge Laprade.
**20:30 LES GRANDS FILMS**
**Le Blanc, le jaune et le noir** (il bianco, il giallo, il nero). Western réalisé par Sergio Corbucci, avec Giuliano Gemma, Thomas Milian, Eli Wallach, Manuel De Blas et Jacques Berthier. De faux Indiens attaquent un train, s'enfuient avec un poney sacré appartenant à un seigneur japonais en voyage aux Etats-Unis et réclament une rançon. Le shérif est chargé d'effectuer la transaction. Le palefrenier du poney l'accompagne et un aventurier suisse se joint à eux. Les trois hommes sont poursuivis par des hors-la-loi (It.-esp.-franç. 74).
**22:30 TELEJOURNAL**
**22:55 NOUVELLES DU SPORT**
**23:05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN**
**Début.** ''Une vie de chien''. ''Charlot, soldat''. ''Le Pèlerin''. moyens métrages réalisés et interprétés par Charlie Chaplin.
**1:00 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ**
**Début.**
Policier réalisé par Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Robert Berri et Jacques Seiler. ''La Caisse de fer''. Gracié après 28 évasions, Vidocq est engagé par la police de Paris. Son premier souci: recruter une équipe d'hommes compétents. Au grand désespoir de son supérieur, il s'entoure d'ex-bagnards.

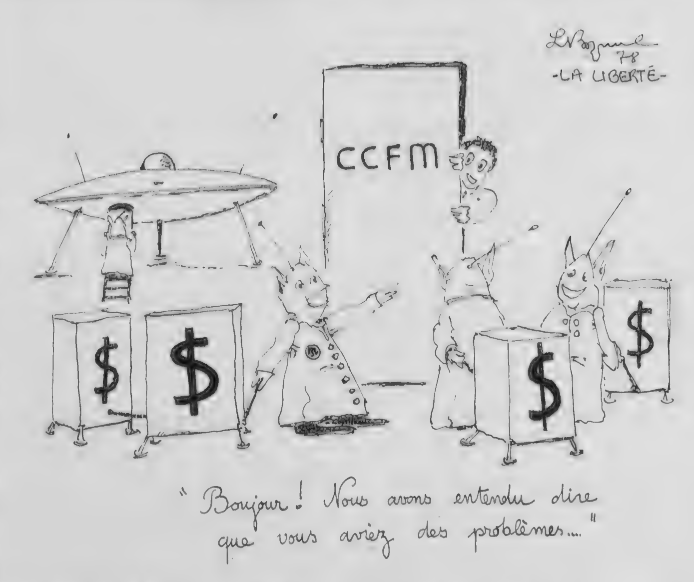
## VENDREDI

24 février

**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
''Le Distributeur''.
**9:30 LES ORALIENS**
''Les Animaux''.
**9:45 EN MOUVEMENT**
''Conditionnement physique général''. La raquette: sport simple et peu coûteux.
**10:00 TAM-TAM**
Les mécanismes logiques de la pensée. Réal.: Guy Comeau. ''Le Classement: pareil'' (1re de 5).
**10:15 VIRGINIE**
''Le Poisson rouge''.
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
''Cardiologie''. Le Dr Goulet parle de la recherche qui se fait à l'Institut de cardiologie de Montréal. - ''Médecine''.
**11:00 LA MANGEAILLE**
Prod.: ONU: L'Eragle''.
**11:30 ROBINSON SUISSE**
''Quelque part sur la terre''.
**12:00 SESAME**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 TELEJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**14:30 LES ATELIERS**
D'Ottawa. M. Léon Ipperciel, 80 ans, bricoleur.
**15:30 AU JARDIN DE PIERROT**
''Les Soucis''.
**15:45 DU SOLEIL A CINQ CENTS**
''Mystère de la fleur disparue''.
**16:00 BOBINO**
**16:30 LE GUTENBERG**
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
Chroniques du vendredi.
**18:00 CE SOIR - REGIONAL**
**18:30 CE SOIR - NATIONAL**
**19:00 MARCUS WELBY, M.D.**
''Consuelo''. Consuelo s'obstine à ne pas être soignée.
**20:00 ALLER-RETOUR**
Développement touristique de la Côte aquitaine.''Gastronomie aquitaine''.
**20:30 FORUM**
**21:30 CONGRES D'ORIENTATION DU PARTI LIBERAL FEDERAL**
M. Pierre Elliot Trudeau rencontre ses ministres et les membres de son cabinet. Animateur: Bernard Derome. Correspondants: Jean Bédard et François Perreault. Réal.: Gilles Thibault.
**22:00 SCIENCE-REALITE**
''Peut-on remplacer un genou?'' Inv.: Drs Orhan Ozkan, physiatre, et Denis Bourgeau, orthopédiste. - ''Des pâtes et papiers au poulet chasseur''.
**22:30 TELEJOURNAL**
**22:55 NOUVELLES DU SPORT**
**23:05 CINEMA**
**Les Proies** (The Beguiled). Drame réalisé par Donald Siegel, avec Clint Eastwood, Geraldine Page et Elisabeth Hartman. Pendant la guerre de Sécession, un soldat nordiste blessé trouve refuge dans un pensionnat pour jeunes filles en territoire sudiste. Malgré leur différente allégeance politique, institutrices et élèves soignent le blessé de leur mieux (USA 70).
**1:00 CINE-NUIT**
**Pigalle, St-Germain des Prés.** Comédie musicale réalisée par André Berthomieu, avec Jacques Helian et son orchestre, Henri Genes et Dinan. Jacques Helian éprouve de nombreuses difficultés à trouver un emploi stable pour son orchestre (Fr. 50).

# L'enigmatique phénomène des OVNI

**Vous avez, sinon vu, du moins entendu parler d'un film récent au titre mystérieux: "Close encounters of the third kind". Dans cet article de Claude Faubert, tiré du journal l'Express, vous aurez l'explication de ce titre enigmatique. Ainsi qu'un certain nombre de précisions sur ces fameux OVNI, Objets Volant Non Identifiés, ces étranges apparitions qui font régulièrement la "une" des journaux.**




Parmi les nombreux anniversaires célébrés en 1977, il y en a un qui est presque passé inaperçu: le 30e de la première observation rapportée d'un objet volant non identifié (OVNI). Le 24 juin 1947, Kenneth Arnold, un homme d'affaires de 32 ans, déclara avoir été poursuivi par un groupe de neuf objets ayant la forme de soucoupes. Ces objets furent aussitôt connus sous le nom de "soucoupes volantes".

Depuis 1947 il y a eu plusieurs vagues d'OVNI, en 1952, 1957, 1965 et, plus près de nous, en 1973. Il est difficile de savoir si c'est un réel accroissement des observations qui est à l'origine de la grande popularité périodique du sujet ou si, au contraire, c'est la publicité accordée au phénomène qui suscite le nombre accrû d'observations. Il est presque certain que la sortie du film Close Encounters of the Third Kind donnera suite à un nombre incroyable d'observations d'OVNI un peu partout dans le monde.

L'astronome américain J. Allen Hynek donne la définition suivante d'un OVNI: C'est la perception, rapportée, d'un objet ou d'une lumière dans le ciel ou sur la terre, dont l'apparence, la trajectoire et le comportement dynamique et lumineux ne suggèrent nullement une explication conventionnelle et logique. Cette observation ne demeure pas seulement mystifiante pour les témoins originaux, mais elle échappe à toute explication raisonnable qui pourrait être faite par une personne qualifiée et expérimentée." Plus de 80% de tous les cas d'OVNI rapportés sont facilement explicables, par des personnes compétentes, comme des perceptions ou identifications erronées d'objets ou de phénomènes connus. Un très petit nombre de cas résistent cependant à cette première analyse. Ce sont eux qui représentent les véritables cas d'OVNI.

Météorites, étoiles scintillantes et planètes sont très souvent méprises pour des OVNI. Même la lune, qui est pourtant un objet céleste des plus familiers. Les avions commerciaux sont pourvus de phares de position clignotants qui sont visibles à de grandes distances. Des débris d'engins spatiaux pénètrent dans l'atmosphère terrestre régulièrement et se consument au contact prolongé de l'air, laissant ainsi une trace lumineuse. Il y a aussi les satellites artificiels et les ballons météorologiques. Enfin il ne faut pas oublier les trucages; ils sont plus nombreux qu'on ne le croirait. Il est entre autres, très facile de truquer une pellicule photographique.

On n'a jamais pu capturer un OVNI, ni même en observer un de près. Les OVNI apparaissent de façon inattendue, dans des endroits imprévisibles. Ceux qui étudient ce phénomène n'ont en mains que des rapports écrits après les incidents en question. Ces rapports sont le fruit d'une enquête menée par des investigateurs qui ne sont malheureusement trop souvent que des amateurs. Les rapports sont souvent incomplets, ce qui rend l'identification possible du phénomène encore plus difficile. Ce que l'on étudie, ce ne sont pas les OVNI eux-mêmes, mais plutôt les rapports de leurs apparitions.

Plusieurs gouvernements s'intéressent, même si tous ne le reconnaissent pas officiellement, au problème des OVNI. Le gouvernement français finance depuis plusieurs mois déjà un projet d'études sur les OVNI, sous le nom de "Groupe d'Etudes des Phénomènes Aerospaciaux Non Identifiés". Les Etats-Unis avaient subventionné pendant longtemps le projet Blue Book, placé sous la direction de l'aviation américaine. Le projet fut terminé en 1969 après près de vingt ans d'existence. Au Canada, les OVNI sont, depuis 1968, la responsabilité de la Section des sciences planétaires de l'Institut d'Astro-physique Herzberg à Ottawa. Cette section reçoit en moyenne de 100 à 130 rapports d'OVNI par an. D'après le bureau responsable, aucun cas soumis n'est resté sans réponse.

Dans l'étude des OVNI, on se sert beaucoup aujourd'hui de la classification mise au point il y a quelques années par J. Allen Hynek. Selon ce dernier, il y aurait six classes, réparties en deux groupes. Le premier groupe - les observations à distance - comprend les phénomène comme les lumières nocturnes, les disques diurnes et les cas où un OVNI est repéré par radar.

Le deuxième groupe se divise en trois classes. Il y a les cas où l'OVNI est vu de près mais ne laisse aucune trace sur la nature inanimée et animée. Une autre classe comprend les cas où l'OVNI laisse des traces sur le sol, la végétation, etc.; il peut aussi agir sur les témoins. Enfin la troisième classe - "Close Encounters of the Third Kind" - inclut la présence d'êtres animés, qui peuvent être des créatures vivantes ou des robots. On parle alors d'occupants, d'humanoïdes, d'UFOnautes et même d'UFO Sapiens.

Pour bien des gens, l'idée d'OVNI va de pair avec celle de visites extraterrestres. Pour eux, un OVNI, c'est un engin spatial venu d'ailleurs qui nous rend visite pour nous observer et même pour entrer en contact avec nous. Le but de la visite n'est pas nécessairement amical et pacifique. Pour la majorité des "ufologues", cette explication est la seule possible. Le Torontois Henry McKay, directeur du réseau canadien de MUFON - Mutual UFO Network, croit que bon nombre des OVNI observés sont en fait des vaisseaux contrôlés soit par leurs occupants, soit à distance à partir d'un vaisseau-mère. La communauté scientifique est pour sa part réticente à admettre une telle hypothèse. Pour l'astronome américain Carl Sagan, auteur de Cosmic Connection, nous n'avons par la moindre parcelle d'évidence concrète que des extraterrestres nous ont rendu visite dans le passé ou nous rendent visite aujourd'hui. L'auteur de science fiction A.C. Clarke affirme que c'est se donner beaucoup trop d'importance que de se prendre pour un centre touristique à l'échelle interstellaire.

Il y a plusieurs groupes canadiens qui s'occupent des OVNI. Toronto possède depuis plus de deux ans son propre groupe - le UFO Research Centre - qui fait enquête surtout sur les cas rapportés en Ontario. Si jamais vous êtes témoin de l'apparition d'un ou plusieurs OVNI, voici quelques règles à suivre:

Si vous êtes seul, tentez de trouver un ou plusieurs autres témoins. Un témoignage venant d'un groupe a *toujours plus de poids*.

Si vous avez un appareil photo, prenez plusieurs photos de l'objet tout en essayant d'inclure plusieurs points de repères.

Observez l'objet attentivement (couleur, forme) et prenez note de ses divers mouvements et de leur séquence.

Prenez note aussi des conditions climatiques et autres (température, heure, position de la Lune et des planètes,etc.)

Envoyez une copie de votre rapport à l'Institut d'Astro-physique Herzberg à Ottawa, et une autre à: U.F.O. Research Centre: Ontario
P.O. Box 427
Station F
Toronto, Ontario
M4Y 2L8

Dans l'Etude en rouge, le plus célèbre détective de tous les temps, Sherlock Holmes, affirmait que "c'est une erreur capitale d'élaborer une théorie avant d'avoir tous les faits. Cela fausse le jugement". Dans le cas des OVNI, nous n'en sommes encore qu'à accumuler les faits. Le dossier est loin d'être complet.

# GEORGES FOREST N'EST PAS SEUL AU PAYS

Nous saurons avant la fin du mois, si oui ou non M. Georges Forest, qui a refusé d'accepter une contravention unilingue anglaise, comparaitra devant la Cour du bureau de la Reine. En effet, M. Forest a affirmé, lors d'une entrevue téléphonique accordée à "La Liberté", "qu'on peut prétendre que le gouvernement fait exprès pour trainer de la patte mais par contre, après avoir rencontré mon avocat la semaine dernière, on m'a confirmé que je saurai avant le 24 février, si mon dossier sera étudié par la Cour de la Reine".

Soi-disant en passant, Georges Forest présentera, aux élèves de l'école Kelvin, la semaine prochaine, un exposé qui traitera de son dossier. Les effets rétroactifs seront d'autant plus intéressants, étant donné le fait que la majorité des élèves de cette école secondaire sont les enfants de chefs d'Etat.

Par ailleurs, en Ontario, plus précisément dans la région de Pénétanguishene, on retrouve un dossier semblable à celui de Georges Forest. En effet, dans un télégramme adressé au procureur général de l'Ontario, monsieur Roy McMurtry, l'Association canadienne-française de l'Ontario demande son intervention immédiate dans le cas de madame Réjeanne Guay-Galbraith, animatrice de l'ACFO régionale Simcoe-Nord, qui exige un procès en français.

Madame Guay-Galbraith a été accusée de "conduite négligeante au volant" en septembre 1977 et elle a alors demandé un procès en français, ce qui lui a été refusé jusqu'ici. Le juge lui a simplement offert un procès en anglais avec les services d'un interprète.

L'ACFO appuie sans réserve la position de madame Guay-Galbraith et considère que son cas constitue un autre exemple du manque de respect du gouvernement de l'Ontario face aux droits fondamentaux des Franco-Ontariens.

L'Association juge le dossier de madame Guay-Galbraith comme étant le reflet d'une situation intolérable et injustifiable qui prouve encore une fois que les Franco-Ontariens sont traités comme des citoyens de deuxième classe dans leur pays.

Marc Labelle

# *TANT QUE VOUS SEREZ DES CLOUS, LE MARTEAU VOUS COGNERA DESSUS*

*N.D.L.R.- "La Liberté" publie ci-dessous des extraits d'une lettre qui traite, d'après l'auteur, des suites du dossier Forest.*

*Suite aux événements apportés par le dossier de Georges Forest, on se rend compte du fait que, ceux qui ont manifesté en faveur d'un procès de langue française n'ont malheureusement pas mis personne en émoi. On ne doit pas s'emballer ni s'énerver parce qu'en effet, vous n'avez rien fait.*

*Il est facile de brandir un bras et de se réunir pour en discuter, mais par contre, ces actes ne vous impliquent pas davantage dans l'affaire puisque tout le monde le fait.*

*Où se cachent les Franco-Manitobains qui sont prêts à se poser en justicier et d'en subir les conséquences? L'humiliation nous ronge lorsqu'on voit le défaitisme régner au sein du groupe de dirigeants franco-manitobains.*

*Il est abérrant de constater qu'une masse de gens n'est pas plus solidaire vis-à-vis d'une cause qui la touche de si près. En plus, on se laisse marcher sur les pieds sans réagir, sans exercer des pressions et sans faire de demandes pour obtenir nos droits. A y penser, on ne s'étonne évidemment pas puisque les gens impliqués sont de simples Franco-Manitobains, des petites marionettes, des petits bonasses, des petits sages qui ne contestent jamais rien et qui sont toujours soumis aux autorités politiques et ecclésiastiques. Par ailleurs, je ne peux pas blâmer la majorité anglaise qui refuse de nous accorder nos droits pour la simple raison que les Franco-Manitobains se cachent plutôt que de se manifester.*

*Dépêchez-vous car le temps oublie les événements; le temps et la mort approchent. Tant que vous serez des clous, le marteau vous cognera dessus.*

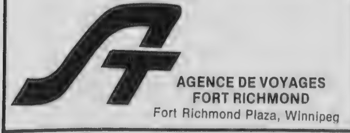
*Claude Aubin*
*Saint-Vital*















30 P'TITES MINUTES . . .
SUITE DE LA PAGE 6

## $1,500,000 aux minorités

**Qu'est-ce qu'un francophone hors Québec peut attendre du Conseil de la vie française?**

On maintient quand même des liens non politiques — contrairement à la FFHQ — entre les communautés francophones, lesquelles sont représentées au sein du Conseil par certains de leurs leaders.

Je crois essentiel de maintenir, parallèlement à l'action politique, l'unité de pensée et d'action à longue portée, sur le plan culturel, parce que ça commande tout le reste.

**Mais vous adressez-vous aux corps intermédiaires, en menant votre action?**

Oui, nous le faisons, même si nous procédons surtout par le biais de nos membres.

Au nombre de 50, ils sont choisis de façon sélective, en fonction des buts que nous poursuivons. Nous les choisissons nous-mêmes. Ils ne sont ni élus, ni délégués d'associations. Ces individus sont choisis parce qu'ils représentent une force, dans leur région, au point de vue de la culture française. Je rappelle que notre Conseil n'est pas un Ordre de Jacques Cartier déguisé.

Nos membres se rassemblent périodiquement, discutent des grandes questions de l'heure — notamment du rôle des gouvernements fédéral et provinciaux à l'endroit des minorités — et de la répartition des tâches entre nous et la FFHQ.

**Quelles sont les grandes victoires que vous pouvez accrocher au tableau d'honneur?**

Il s'en est passé des choses depuis 40 ans! Il y a d'abord eu la campagne de la radio ouest-française, que nous avons organisée de a à z. Les gens pensent souvent que ça n'a été qu'une simple souscription, mais ç'a été bien plus dur que ça.

Ce qui était pénible, ce n'était pas de ramasser de l'argent, mais plutôt d'obtenir des permis de radiodiffusion. Cette bataille a duré 7 ans et nous a donné 4 postes maintenant vendus à Radio-Canada: Gravelbourg, Edmonton, Saint-Boniface et Saskatoon. Il y a également eu la campagne de la presse canadienne, créée dans le but de transformer L'Evangéline en quotidien. Pour ce faire, nous nous sommes repris en deux fois.

La première fois, le quotidien a tenu le coup pour à peu près deux ans. Comme l'archevêque de Moncton, monseigneur Robichaud, ne pouvait accepter que L'Evangéline soit redevenu un hebdomadaire, le Conseil a lancé une nouvelle campagne de souscription et a travaillé pendant encore plusieurs années pour assurer la transition, trouver des gérants et du personnel.

En passant, je signale qu'en 40 ans le Conseil, avec le précieux appui des sociétés Saint-Jean-Baptiste et l'Ordre de Jacques Cartier, a remis aux minorités $1,500,000 en subventions de toute nature! Aujourd'hui, les gouvernements ont pris la relève.

## Doutes et inquiétudes

**Comment entrevoyez-vous l'avenir du Conseil?**

Nous nous tournons de plus en plus vers une sorte de groupement d'étude et de réflexion. Ce qui nous inquiète un peu, toutefois, c'est l'émiettement de la pensée globale du groupe francophone en Amérique.

Il existe une espèce de tension, d'opposition même, entre les Canadiens français du Québec et ceux des autres provinces. Que voulez-vous! Leurs intérêts divergent de plus en plus et ils s'éloignent de la province-mère dans la mesure où les années passent.

Par exemple, vous avez au Manitoba des gens qui sont là depuis trois générations. Que voulez-vous que le Québec leur dise? Il y en a qui n'ont jamais vu le Québec. Aux Etats-Unis, c'est encore pire! Vous avez des gens qui sont là depuis 1850, date des premières grandes migrations vers la Nouvelle-Angleterre et il y a un bon paquet de Franco-américains qui n'ont jamais vécu au Québec.

Pour eux, leur patrie est les Etats-Unis, et le seul lien qui les unit au Québec est généalogique. Ils viennent ici pour trouver leurs ancêtres, comme on va en France pour trouver les nôtres, et les leurs d'ailleurs.

L'émiettement se manifeste donc de façon plus particulière en ce que chacun étudie ses problèmes en fonction de ses besoins immédiats, et personne, je ne veux pas exagérer, ne pense au problème global que présente celui de la culture française en Amérique. Nous avons donc un petit peu à l'esprit d'essayer non pas de régler mais de sustenter jusqu'à un certain point, de fournir des aliments de réflexion qui puissent être communs à tous ces gens.

## Un espoir aux E.-U.

**Puisque vous parlez des Etats-Unis, avez-vous des contacts avec ce pays?**

Oui, les professeurs de français ont une puissante fédération, issue si on veut d'un renouveau d'intérêt pour le français et la civilisation canadienne-française, en particulier. (Fait assez curieux, la première chaire de civilisation canadienne-française a été créée en Nouvelle-Angleterre, et non pas au Québec!)

Nos relations avec eux, viennent de ce que leur fédération fait partie du Comité de vie franco-américaine, qui rallie toutes les associations franco-américaines depuis 1946 et qui demeure en constante liaison avec le Conseil de la vie française en Amérique.

*(Cette entrevue nous a été accordée avant que Mgr Gosselin quitte son poste l'automne dernier.)*

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

*Conclusion d'un rapport de la NFU*

# La protection des sols arables doit devenir une priorité gouvernementale

Dans son rapport final sur la politique canadienne d'utilisation des terres agricoles, la National Farmers Union conclut que la protection des sols arables doit devenir l'une des principales priorités des gouvernements fédéral et provinciaux.

S'inspirant des 279 mémoires qui lui ont été soumis par divers groupes d'agriculteurs à travers le pays au cours des deux dernières années, le Comité rapporte deux raisons principales qui conduisent à l'abus des terres agricoles en production. La première est le développement urbain et industriel; souvent, c'est un empiètement non nécessaire étant donné que des terres non productives sont généralement disponibles tout près. La seconde est la mauvaise utilisation des sols, et le comité reconnait qu'il y a négligence dans l'emploi de saines méthodes de production et de conservation, à cause du besoin de produire de plus grandes quatités par surface afin d'obtenir les mêmes revenus nets.

Le rapport conclut: "une chose est certaine - si le système actuel n'est pas révisé, les agriculteurs d'aujourd'hui deviendront éventuellement des défavorisés. Les agriculteurs de demain auront à cultiver de vastes étendues de terres. La population rurale sera comparable à une usine de produits alimentaires, plutôt qu'à une source d'où jaillissent la dignité humaine et la créativité."

Par ailleurs, les délégués à la dernière assemblée annuelle de décembre de la National Farmers Union, ont fait valoir que le gouvernement fédéral devrait établir une Commission Royale sur toute la question de l'utilisation des terres au Canada, soit: perte de terres arables utilisées à des fins variées; les conséquences causées par les propriétaires de fermes et de terres en développement qui sont étrangers et non résidents, ainsi que des propriétés formées en corporations; les conséquences économiques pour les consommateurs en ce qui concerne la production alimentaire - marché domestique vs importations - et les propositions alternatives concernant les propriétaires fonciers.

L'organisme présidé par M. Roy Atkinson est d'avis également qu'il devrait exister une politique nationale d'utilisation des sols agricoles et que les provinces pourraient transférer leur juridiction, si nécessaire, au gouvernement fédéral pour parvenir à cet objectif.

La National Farmers Union préconise l'adoption d'une politique appuyant un blocage immédiat du développement urbain et industriel sur les terres arables et que ces dites terres soient consacrées exclusivement à l'agriculture. La conservation des terres agricoles exige, on le sait, une étroite collaboration entre les différents paliers du gouvernement. Il est aussi indispensable que les gens des régions concernées soient impliqués aussi directement et intensément que possible. C'est aux dirigeants gouvernementaux de prendre la responsabilité de bâtir des règlements et il est essentiel que ces règlements de zonage soient contrôlés par le gouvernement provincial à l'intérieur du contexte politique national agricole.

Il est recommandé par ailleurs que le National Farmers Union fasse des pressions pour réglementer l'usage des produits chimiques en agriculture, ceux-ci pouvant être néfastes pour l'homme et son environnement. De même, la NFU entend exiger que les gouvernements provinciaux et fédéral subventionnent les instituts publics de recherches en agriculture, incluant les centres d'écologie agricole, pour poursuivre leurs recherches sur les moyens à prendre pour réduire l'érosion du sol causée par le vent et l'eau.

Dans un autre ordre d'idée, le rapport prévoit que le financement des achats de terres par les agriculteurs devrait être sous l'entière juridiction des gouvernements fédéral et provinciaux afin de préserver la famille rurale et de maintenir l'agriculture aux mains des Canadiens qui doivent résider sur la ferme et en retirer leur gagne-pain grâce à leur travail.

Tenant compte du contexte et des réalités politiques propres à la population canadienne et en particulier en ce qui touche le milieu rural, et reconnaissant l'attachement traditionnel des agriculteurs à leur terre, le comité NFU recommande l'incorporation d'une politique d'établissement incluant un système public et privé de propriétés foncières agricoles, qui aurait pour objectifs:

a) la préservation de la famille et le concept de la coopération agricole dans la production;

b) l'élimination d'étrangers, de non-résidents et des grandes corporations sur les terres agricoles;

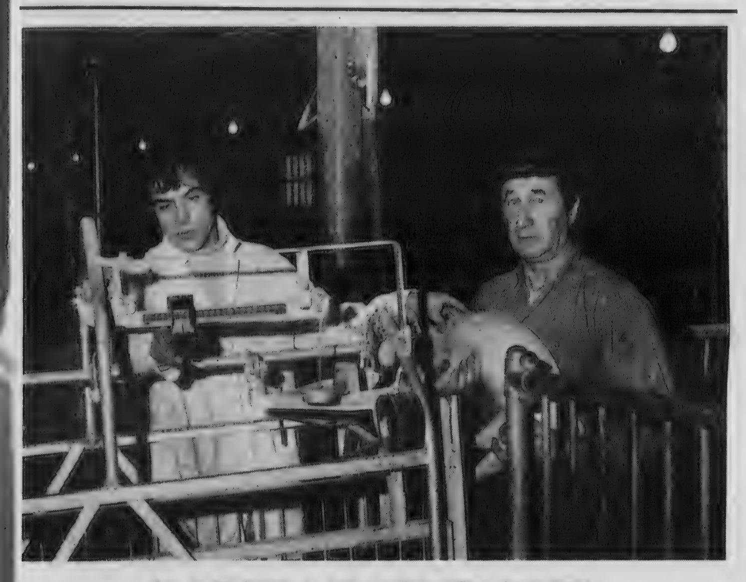
c) la préservation du milieu rural et l'accès facile aux ressources agricoles pour les Canadiens;

d) le respect des droits de ceux qui sont natifs du pays;

e) l'élimination de toute spéculation ou commerce des terres à des fins non agricoles; et,

f) l'établissement du prix des terres selon la capacité à long terme de production, de façon à conserver la fertilité naturelle des sols. L'abus des sols et la concentration toujours plus grande de propriétés sont directement reliés aux présents coûts élevés des terres. L'implantation agricole doit donc inclure des mesures pour vaincre ces éléments.

On recommande enfin que les terres désignées comme ayant un potentiel agricole et qui appartiennent présentement à la Couronne, soient retenues par cette dernière jusqu'à ce qu'une politique d'utilisation et d'établissement agricole soit implantée.



**Près de 580 éleveurs de porcs canadiens profitent du programme fédéral-provincial de contrôle d'aptitude en station ou à la ferme. Ce programme leur permet d'identifier leurs meilleurs sujets reproducteurs et d'accroître l'efficacité de leur exploitation.**



# Réduire les pertes après-récolte

La solution du problème de l'alimentation mondiale ne consiste pas seulement à augmenter la production mais également, dans une grande mesure, à réduire les pertes après-récolte.

Dans les pays en voie de développement, ces pertes varient du quart au tiers des récoltes. Sans elles, le problème de la famine dans le monde serait probablement inexistant.

Cette question a été au centre des discussions lors de la réunion tenue à Rome l'an dernier par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). A l'issue de cette rencontre, les 144 pays membres ont convenu d'établir un fonds de $20 millions en vue de résoudre ce problème à la fois mécanique et biologique.

Dans les pays en voie de développement, les pertes mécaniques au moment de la récolte, du séchage, du traitement et de la transformation sont de l'ordre de 5 à 10% pour les céréales vivrières, de 10 à 20% pour les légumes racines et les légumes tubéreux, et de 10 à 30% pour les fruits et légumes.

Les pertes biologiques représentent environ 10% (20% dans certains pays) du rendement véritable d'un champ de céréales. Les rongeurs, en particulier les rats, et surtout les insectes, sont les pires ennemis des récoltes. La seule pensée que six rats peuvent ingurgiter la même quantité de nourriture qu'un homme devrait inciter à trouver des solutions concrètes.

Les pertes biologiques sont encore plus élevées quand il s'agit d'aliments périssables. Les moisissures et les bactéries peuvent alors détruire la moitié d'une récolte.

Pour diminuer ces pertes, la plupart des spécialistes diront qu'il faut commencer par éduquer les gens. Les chercheurs à l'affût d'une méthode capable de réduire les pertes après-récolte doivent communiquer leur savoir aux techniciens et aux agriculteurs sur les lieux-mêmes, car c'est sur eux qu'il faut compter pour résoudre le problème.

Comme le soulignait le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, lors de la conférence de la FAO, "le mode de vie des parasites responsables des pertes doit être compris à fond, et les sommités de la science doivent pouvoir transmettre leurs connaissances à leurs adjoints. La réussite ou l'échec d'un programme visant à réduire les pertes de récolte dépend sans doute de cette question".

Les pays membres de la FAO contribueront volontairement au nouveau fonds de $20 millions. Les programmes seront appliqués conjointement par des organismes nationaux et mondiaux. Parmi les projets envisagés, figurent l'amélioration des entrepôts ainsi que des techniques de conservation et de transformation des aliments, l'utilisation d'insecticides, la mise en place de meilleurs mécanismes de mise en marché, et le perfectionnement du matériel de séchage.

Dans un document de travail insistant sur la nécessité d'accélérer les travaux en vue de réduire les pertes arpès-récolte, la FAO souligne qu'étant donné les ressources immenses, tant humaines que monétaires, investies dans la production alimentaire, les pertes subies pendant et après la récolte sont absolument inadmissibles. Si l'on parvenait à les couper de moitié, les pays en voie de développement auraient à leur disposition des millions de tonnes supplémentaires d'aliments.

## La Broquerie



Mme Hermance Granger à l'honneur

A l'occasion du 25e anniversaire de l'accession de Sa Majesté la Reine au Trône, le Gouverneur-général du Canada a décerné une médaille commémorative à un certain nombre de Canadiens. Ce geste témoigne de la reconnaissance de la valeur des services que ces derniers ont bien voulu rendre à leur milieu.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Hermance Granger, qui s'est dévouée pendant 10 ans au service des Guides Catholiques du Canada (secteur français), fut l'une des heureuses récipiendaires de cette médaille et d'un certificat.

Mme Granger fut cheftaine d'unité pendant huit ans, commissaire diocésaine et représentante de l'Ouest à l'exécutif national pendant quatre ans. En 1976, l'Association lui décerna une Médaille de Mérite. Elle est encore impliquée dans ce mouvement étant cheftaine de groupe au sein du comité de parents et est encore présentement bibliothécaire à l'école élémentaire de La Broquerie.

## 92e ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE



Le 4 décembre 1977, Mme Albina Laferrière, née Goulet, de St.James célébrait son 92e anniversaire de naissance. Un délicieux souper fut servi en son honneur par ses filles dans les "Courts of St.James". Etaient présents: M. et Mme Aurèle (Violet) Laferrière et leurs enfants et petits-enfants de Tisdale, Sask., M. et Mme John (Denise) Belows de Cape Coral, Floride, Mme Yvette McAvena et ses enfants et petits-enfants de St.James, M. et Mme Paul (Dora) Crowell de Boise, Idaho, M. et Mme Adélard (Ninette) Houle et leurs enfants de Norwood, M. Jules Laferrière, ses enfants et petits-enfants de St.James, M. et Mme Joseph (Hermine) Potter et leurs enfants de Cooks Creek.

Mme Laferrière jouit d'une excellente santé. Elle est toujours occupée à broder ou tricoter pour sa nombreuse famille. Elle peut encore boulanger une bonne cuite de pains.

Mme Laferrière est aussi très fière de ses cinq générations dont son fils Aurèle Laferrière, Laverne Laferrière, Mme Komodowski et le bébé Kimberley.

Cette agréable soirée fut couronnée par la présentation d'un billet d'avion aller-retour en Floride.

# Avis au consommateur

## La publicité honnête — ça paye!




La publicité, lorsqu'elle est honnête et informative, présente des avantages pour les hommes d'affaires et les consommateurs. Malheureusement, elle peut parfois être trompeuse ou mensongère, et des règles doivent être établies pour protéger les consommateurs imprudents et les concurrents honnêtes.

Consommation et Corporations Canada définit ces règles dans un article de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions qui porte sur la publicité trompeuse et les pratiques de commerce déloyales.

Les dispositions de la Loi récemment révisées, ont pour but de prévenir toute fausse indication concernant des biens ou services vendus sur le marché et spécifient que même si une annonce publicitaire est précise du point de vue technique, l'annonceur peut être poursuivi si l'impression générale est trompeuse.

Des amendes fixées par les tribunaux et des peines de prison pouvant atteindre cinq ans pour des condamnations sur accusation ou des amendes pouvant aller jusqu'à $25,000 et des peines de prison d'au plus un an pour des condamnations sommaires, peuvent être imposées aux personnes trouvées coupables d'avoir induit le public en erreur par toute forme de publicité ou de pratique commerciale décrite dans la Loi.

La Loi autorise le Directeur des enquêtes et recherches à examiner les cas de publicité trompeuse et de pratiques commerciales déloyales faisant l'objet d'une plainte du public ou dont son personnel prend connaissance. S'il y a matière à poursuites, le Directeur soumet le cas au Procureur général, qui prend la décision finale à ce sujet.

Les résultats de tous les jugements rendus par les tribunaux sont publiés chaque trimestre par la Direction des pratiques commerciales du ministère dans son Bulletin de la publicité trompeuse. Les consommateurs ou hommes d'affaires désirant poser des questions précises au sujet de la publicité ou des pratiques commerciales trompeuses sont priés de faire parvenir leurs demandes de renseignements à la Direction des pratiques de commerce à Ottawa/Hull ou à n'importe quel bureau local à St. John's, Halifax, Moncton, Québec, Montréal, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver. Consultez votre annuaire téléphonique. On peut obtenir des exemplaires du Bulletin en écrivant à l'adresse suivante:

Service de l'information et des relations publiques,
Consommation et Corporations Canada,
Place du Portage, Phase 1,
Hull, Québec,
K1A 0C9.

# L'énergie à meilleur marché

Il est impossible de nos jours de feuilleter un journal ou un magazine sans lire un article qui porte sur l'énergie. Beaucoup de produits font aussi l'objet d'une publicité dans laquelle on emploie une nouvelle terminologie énergétique.

Voici quelques explications des termes les plus en usage:

## Energie

**Qu'est-ce que l'énergie?** C'est cette force potentielle qui nous permet de faire un travail mécanique ou de produire un changement de température (c'est-à-dire de chauffer ou de refroidir).

**Quelle forme prend-elle?** L'énergie se présente sous plusieurs formes telles que le mouvement mécanique (énergie kinétique), la différence de température entre deux objets (énergie thermique) et le courant électrique (énergie électrique). "L'énergie potentielle" est cette énergie qui est entreposée mécaniquement, comme la tension d'un ressort, ou l'eau retenue derrière un barrage, ou entreposée chimiquement, comme dans le cas d'un combustible.

**Quel est le rapport entre l'énergie et la puissance?** La puissance est le taux auquel l'énergie est utilisée, ou le taux auquel un travail est effectué.

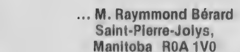
**Quelles sont nos sources d'énergie?** Presque toute l'énergie disponible sur terre provient, à l'origine, de la chaleur du soleil. Cette chaleur permet aux plantes de croître et ainsi de fournir aliments et combustibles aux hommes et aux animaux; durant des milliards d'années, les débris de plantes ont aussi formé les combustibles fossiles — pétrole, charbon. (Les hydrates de carbone contenus dans les aliments sont eux-mêmes une forme de combustible qui est "brûlé" par le corps.) La chaleur provoque l'évaporation de l'eau qui s'élève et retombe en pluie ou en neige et alimente les cours d'eau. Elle fait naître des variations dans la pression atmosphérique et donne ainsi naissance aux vents. Les marées des océans — qui constituent une source potentielle d'énergie — proviennent de l'attraction de la lune et du soleil plutôt que de la chaleur; mais sans la chaleur les océans seraient gelés et à l'état solide.

Energie, Mines et Ressources Canada,
588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Vous pouvez vous procurer ces photos-souvenirs du Centenaire du village de Saint-Pierre-Jolys en vous adressant à...



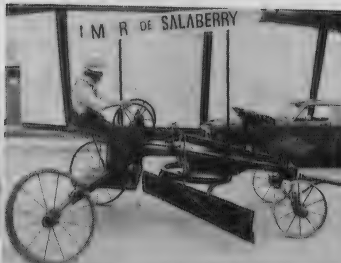


... M. Raymmond Bérard
Saint-Pierre-Jolys,
Manitoba R0A 1V0
















## Somerset

*Quinzième festival de poésie et d'art dramatique dans la Montagne*

Tout est prêt pour le quinzième festival bilingue de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de la Montagne, qui aura lieu à la salle communautaire de Somerset mardi, mercredi et jeudi prochains, les 21, 22 et 23 février.

Les juges seront monsieur Paul Ruest, de Sainte-Anne, et monsieur Jean Gisiger, de Winnipeg.

En plus des trois jours bien remplis, notons la soirée du mercredi alors qu'il y aura compétitions de pièces de théâtre présentées par les jeunes des différentes écoles de la division. Jeudi soir, le trophée de la division scolaire de la Montagne sera décerné au concurrent individuel le plus méritant, parmi les gagnants des classes de "poésie solo", et le trophée des Soeurs Ursulines sera décerné pour le meilleur poème inédit. Les soirées commencent à sept heures trente.

On peut se procurer le programme du festival, au prix de cinquante cents, dans les écoles de la division.



## Lorette

Les 6 et 7 février dernier eut lieu à Winnipeg le bonspiel annuel de l'Association des Hôteliers du Manitoba auquel 42 équipes participèrent. L'équipe de l'Hôtel Dawson se composait de Gilles Roch, Guy Kolly, D. Marcoux et René Kolly.

**Assemblée annuelle**

Le "Lorette Braves Fastball Club" a tenu son assemblée annuelle le 9 février dernier. Un bon nombre de gens du district présents firent preuve de leur intérêt envers le club.

Les officiers élus pour 1978 furent Daniel Altenberg, président; Laurent Grégoire, vice-président; Carol Laramée, René Landry, Paul Cournoyer, S. Bardall, Gildas LeComte, Lilliane Roy et M. Lajimodière membres du comité exécutif. La charge des arbitres alla à Gérald Jeanson.

Le comité élu décida de s'unir à la ligue "Fastball Nicolett" de Saint-Boniface pour 1978. Le tournoi se tiendra le dimanche 4 juin.

# La Page de Bicolo ...

*On croirait que l'hiver*
*ne veut plus finir ....*

*Que j'ai hâte au*
*printemps !* *Bicolo*



## GAGNANTS DU CONCOURS DU FESTIVAL DU VOYAGEUR

J'ai choisi au hasard parmi plus de 200 bonnes réponses au MOT MYSTÈRE: "LAGIMODIÈRE" ET parmi les centaines de belles TUQUES du Voyageur.

Premier prix: Une belle paire de RAQUETTES.
Hélène Vermette, 13 ans, Aubigny, Manitoba.

**Ceintures** du Voyageur
Mark Fortier, 10 ans, Saint-Léon, Manitoba
Jeannine Robert, 10 ans, Morris, Manitoba.

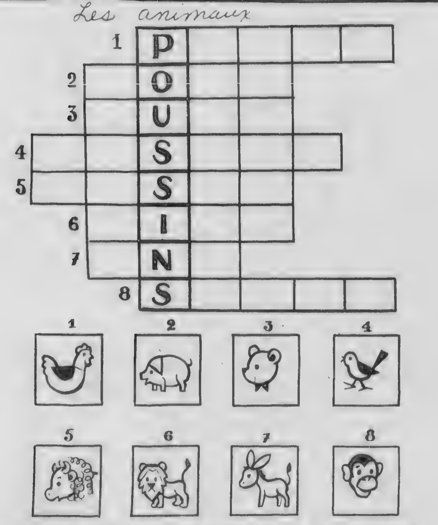
**Chemise T-Shirt** du Festival du Voyageur
Joël Lagassé, 7 ans, Saint-Adolphe, Manitoba.
Isabelle Allard, 7 ans, Saint-Eustache, Manitoba.
Angèle Furet, 12 ans, Saint-Claude, Manitoba.
Collette Connelly, 11 ans, LaBroquerie, Manitoba.
Yvette Sorin, 10 ans, Sainte-Agathe, Manitoba.

**Tuques** du Voyageur
Stéphane Chartier, 5 ans, Saint-Lazare, Manitoba.
Gaétan Couture, 6 ans, Lorette, manitoba.
Nicole Arpin, 6 ans, 116 Woodlawn, Saint-Vital, Manitoba
Marc Delannoy, 6 ans, 23 baie Cascade, Saint-Boniface, Manitoba.

**Cahiers** "Nico et Niski au Festival du Voyageur"
Raymond Beaupré, 10 ans, Dunrea, Manitoba.
Alix Létourneau, 10 ans, 2383 Briar Hill, Ottawa, Ontario.
Albérola Alexandre, 11 ans, 243 Des Meurons, Saint-Boniface, Manitoba.
Rhéal Michaud, 11 ans, Sainte-Anne, Manitoba.
Guylaine Nacinovitch, 10 ans, 40 baie Boulder, Saint-Boniface, Manitoba.
Sylvie Vielfaure, 11 ans, Lorette, Manitoba.
Philippe Picoux, 9 ans, Perpignant, France.

**Breloque** (pour accrocher à ton manteau)
Angèle Saint-Vincent, 10 ans, 278 Dumoulin, Saint-Boniface, Manitoba.
Pierre Delorme, 7 ans, Saint-Adolphe, Manitoba.
Natalie Gagné, 9 ans, 162 Monk, Saint-Boniface.
Jacqueline Chênier, 8 ans, 55 rue Houde, Saint-Norbert.
Louis-Philippe Dupuis, 9 ans, LaBroquerie, Manitoba.
Julie Legal, 4 ans, Sainte-Anne, Manitoba.

Merci au Festival du Voyageur pour avoir donné les prix suivants:
2 tuques, 2 ceintures, 2 cahiers Nico et Niski, et 6 breloques. Au nom des gagnants, un grand **MERCI!**




CHAQUE CASE CORRESPOND A UN DESSIN
INSCRIS LES NOMS

**Voici un beau poème que j'ai reçu de mon ami de France, Philippe Picoux, 9 ans.**

Le Canadien va chasser
Dans les grandes forêts
Le castor, le vison et le phoque
Pour pouvoir faire des tuques
que vont porter les Manitobains
Pour la grande fête du Voyageur.

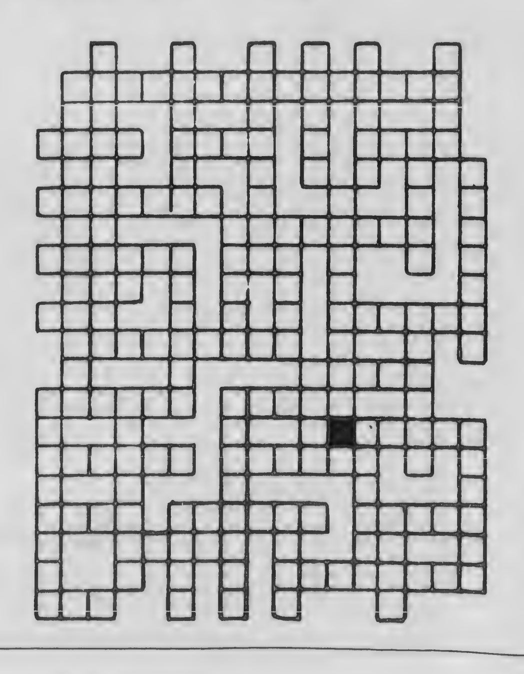
Merci Philippe! Tu recevras un cahier de: "NICO AU FESTIVAL DU VOYAGEUR.

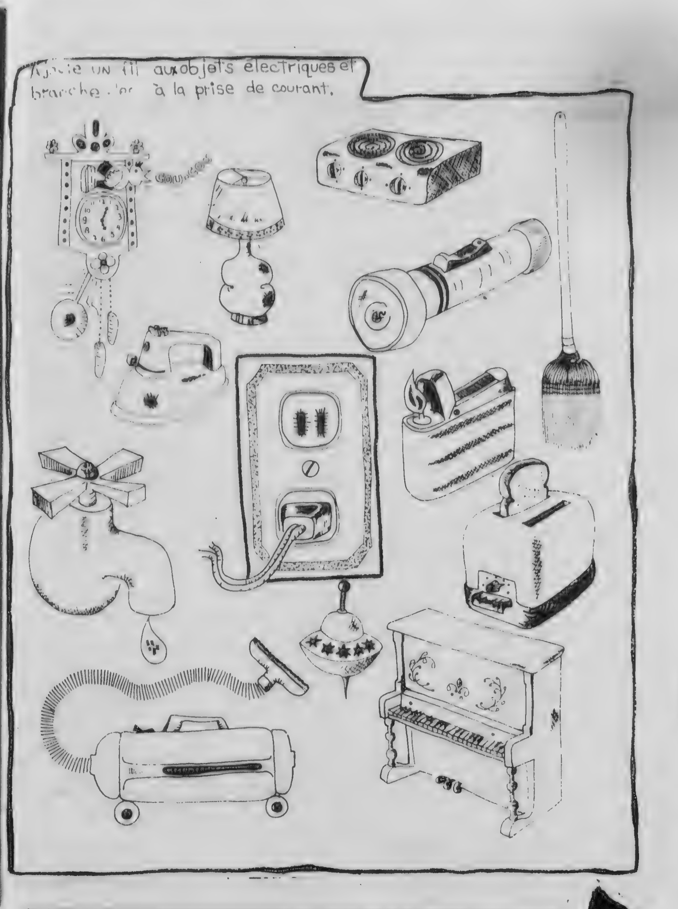
Bicolo

**ENTRE-MOT CROISÉ**

Essaie ce mot croisé...commence par le nom le plus long.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2 | fine | léger | marche | traîneau |
| au | fuir | neige | réunis | 9 |
| ci | gant | noire | rhumes | illuminer |
| de | luge | patin | venter | 11 |
| le | rire | tuque | 7 | boule de Noël |
| on | sage | usine | janvier | 12 |
| te | vent | 6 | nuageux | balle de neige |
| 3 | vive | averse | réduire | 15 |
| ale | 5 | besace | 8 | bonhomme de neige |
| fée | avril | cadeau | décembre | |
| Noé | blanc | couler | pelleter | |
| ski | dégel | dégagé | Père Noël | |
| 4 | froid | fondre | recevoir | |
| elle | hiver | fouler | rudesses | |






## Courrier

**Cher Bicolo,**

Je viens te dire un gros merci pour le joli cadeau que tu m'a envoyé pour être la gagnante du "concours mobile" de Noël. J'étais très surprise et très heureuse. Merci Beaucoup.

Bonne et heureuse année 1978!

Ton amie,
**Giselle Choquette**
6 chemin Joques
Winnipeg, Manitoba.

**Bonjour Bicolo,**

Merci pour le nécessaire à modeler des animaux de ferme que tu m'as envoyé. Je m'amuse bien!

Bonne Année Bicolo,

Ton ami,
**Christian Dandeneau**

**Cher Bicolo,**

Merci pour le beau livre de "Tintin".

**Marcel Chevrefils**

**Cher Bicolo,**

Je te remercie pour l'album de photos. J'aurai pas trop de difficulté à le remplir parce que j'ai une caméra.

**Donald Dumesnil**

**Cher Bicolo,**

Merci beaucoup pour mon pantin clown avec lequel je m'amuse bien. J'étais très heureux d'avoir eu ton cadeau de Noël.

**Michel Dumesnil.**

## Un temps fort

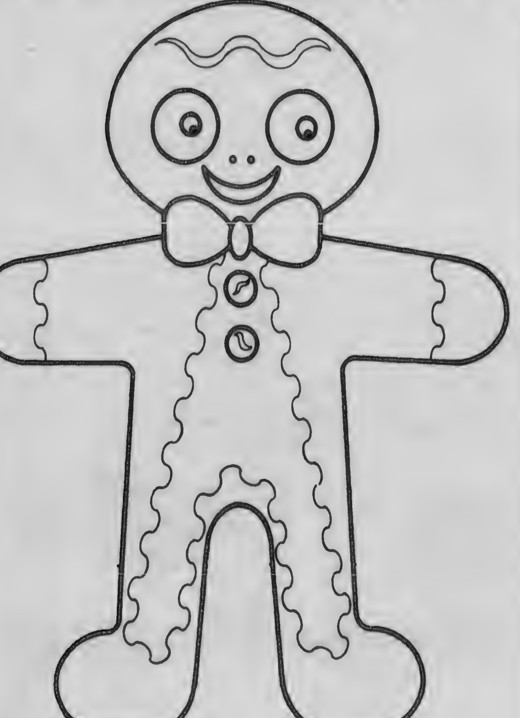
**Le Carême c'est un "temps fort", un moment spécial dans l'année, où j'en profite pour prier Dieu mon Père. C'est bien ce que Jésus a fait pendant quarante jours.**

Voici ce que Mathieu nous dit:

"Jésus part sur la montagne pour prier, loin de tout le monde et loin du bruit. Le soir il est là, tout seul."

*Et toi, si tu veux prier tout seul, tu vas dans une chambre, tu fermes la porte, et en silence, tu pries Dieu, ton Père. Tu lui dis que tu l'aimes et tu lui racontes les joies ou les difficultés que tu as rencontrées aujourd'hui. Il t'écoute toujours!*

Colorie ce beau bonhomme de pain d'épice.



### BICOLO SALUT LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

4591 Andrew Hak, Saint-Pierre-Jolys
4592 Michelle Catellier, Saint-Pierre-Jolys
4593 Robert Forest, Saint-Pierre-Jolys
4594 Real Roy, Otterburne
4595 Teddy Lim, Saint-Pierre-Jolys
4596 Patrick Dupuis, Otterburne
4597 Lynne Fontaine, Saint-Pierre-Jolys
4598 Kathy Bateman, Otterburne
4599 Gilles Carriere, Otterburne
4600 Aline Beaudoin, Otterburne
4601 Louise Laroche, Dufrost
4602 Robert Rioux, Saint-Pierre-Jolys
4603 Daniel Dupasquier, Saint-Boniface
4604 Jeffrey John Chance, Winnipeg
4605 Andrea Mann, Winnipeg
4606 Virginie Cramer, Winnipeg
4607 Kyle Mulvaney, Winnipeg
4608 Debbie Jean Descoteau, Winnipeg
4609 Marcello D'Ignazio, Winnipeg

**MEMBRE GAGNANT**
No - 1492 Michel Fontaine, 11 ans
154 rue Bertrand,
Saint-Boniface, Man

*ATTENTION... ATTENTION!*

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as quà découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ..........................................

Adresse: ......................................

..........................................

Code postal: ..................................

Age: ........................Grade: ..............

# On parle français . . .

avec la collaboration de l'Office de la langue française,
700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

## ● au téléphone

- Dans une conversation téléphonique, c'est le **demandé** (ou l'appelé) qui parle le premier. Il dit en général: **Allo!** En France, on dit souvent: **Allo! j'écoute.** Mais l'interjection Allo! suffit amplement. Quand le demandé est un établissement, la personne qui répond au téléphone en donne le nom. Par exemple: **Hôpital Saint-François d'Assise.** Il est inutile et incorrect d'ajouter **Bonjour** à cette mention.

- Le **demandeur** (ou l'appelant) demande alors la personne à qui il veut parler: **M. Roussel, s'il vous plait.** Quand celui-ci répond, le demandeur se nomme: **Gilles Lafrance à l'appareil** ou **Ici, Gilles Lafrance.** Les deux personnes ainsi mises en présence sont des correspondants.

- Dans un établissement ou une entreprise, la standardiste achemine l'appel vers le service ou le bureau où se trouve la personne à qui le demandeur veut parler. Celui-ci peut donc être obligé de répéter le nom du correspondant qu'il veut atteindre: **M. Roussel, s'il vous plait.** Dans certains cas, il est bon que la personne qui répond s'identifie après avoir donné le nom du bureau ou du service. Par exemple: **Bureau du directeur général, Lisette Bergeron à l'appareil.**

- Une secrétaire peut demander: **De la part de qui?** (et non "Qui parle?") avant de donner la communication à son patron. D'autre part, chaque fois qu'on fait attendre quelqu'un au bout du fil, on dit: **Ne quittez pas** (et non "Gardez la ligne").

- A la fin d'une conversation téléphonique, si le demandé a rendu service au demandeur, celui-ci d'habitude le remercie. Le demandé dit alors **je vous en prie, de rien, Il n'y a pas de quoi, à votre service.** Le mot "bienvenue" dans les circonstances est incorrect et constitue un anglicisme (traduction littérale de l'anglais "welcome").

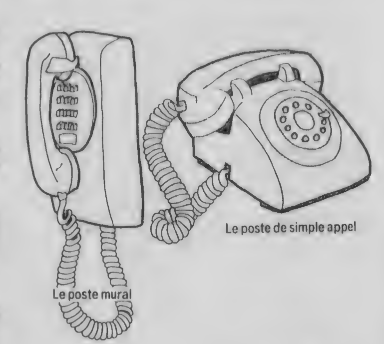
- Si la conversation téléphonique ne comporte pas un service rendu par le demandé au demandeur, celui-ci se contente de dire **au revoir, à demain,** ou **à bientôt** (s'il y a lieu.)

- Les règles qui précèdent ne sont pas dictées par un souci d'esthétique. Elles sont avant tout pratiques et visent à réduire au minimum les pertes de temps.

**Description d'appareils téléphoniques**

Toute installation de téléphone comprend deux organes essentiels et semblables, l'un placé au départ, l'autre à l'arrivée, et reliés entre eux par une ligne à double fil. Ces organes, placés à chaque extrémité d'une ligne, portent le nom de **poste**.

Il existe plusieurs façons de subdiviser les postes téléphoniques:



Le poste de simple appel

Le poste mural

Tiré de "Vocabulaire du téléphone"

## ● au magasin



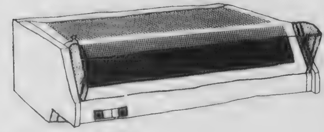

**1 — Anniversary sale**
**2 — At a low price / low price / low priced**
**3 — Bargain**
**4 — Bargain sale / sale**
**5 — Bargain basement**
**6 — Bargain counter**
**7 — Bargain price / reduced price / sale price**
**8 — Bonus (gift)**
**9 — Cash discount / discount**
**10 — Cash sale**
**11 — Clearance / clearance sale**
**12 — Close out / to sell off / to sell out**
**13 — Closing down sale / winding-up sale**
**14 — Deal**
**15 — Discount**
**16 — Discount price**
**17 — Easy payment plan / easy terms**
**18 — Factory price / wholesale price**



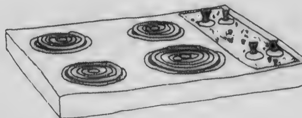

**1 — Vente-réclame d'anniversaire**
**2 — A bas prix / (à) bon marché / bas prix**
**3 — Occasion / aubaine**
**4 — Vente au rabais / vente à rabais / (vente en) solde/ vente de soldes / vente-réclame**
**5 — Etage de soldes**
**6 — Comptoir de soldes / Comptoir du bon marché**
**7 — Prix réduit / prix de solde / prix d'occasion**
**8 — Prime**
**9 — Escompte de caisse (au comptant) / escompte comptant / escompte (commercial)**
**10 — Vente au comptant**
**11 — (vente de) liquidation / (vente en) solde / vente de soldes / vente au rabais**
**12 — Liquider**
**13 — Solde de fermeture / solde de clôture**
**14 — Marché / affaire**
**15 — Rabais / réduction**
**16 — Prix minimarge**
**17 — Facilités de paiement**
**18 — Prix à la production / prix du fabricant / prix d'usine / prix de gros**

Tiré de "La vente promotionnelle"

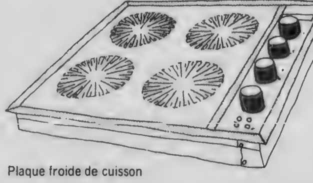
## ● à la cuisine



Hotte



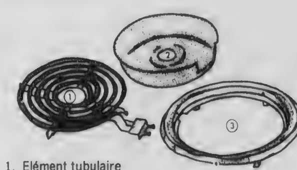
Surface de cuisson intégrée



Plaque froide de cuisson

CUISINIÈRE





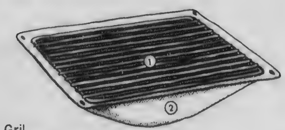
1. Elément tubulaire
2. Cuvette
3. Anneau



Palpeur à ressort



Tournebroche



1. Gril
2. Lèchefrite

Tiré de "Terminologie des appareils électro-ménagers"



Les plantes saisonnières qu'on donne ou reçoit à Noël, à Pâques ou en d'autres occasions sont habituellement en pleine floraison à l'achat.

Pour vivre, ces plantes cultivées en serre devront d'abord survivre à la transition d'un endroit idéal à l'endroit sec et surchauffé de la plupart de nos maisons ou appartements.

Vendus pour leurs fleurs, ces plantes ont besoin pour s'épanouir d'une excellente source de lumière et même parfois du soleil direct. Des plantes tels que le cyclamen, l'azalée et le lys doivent de plus être gardées au frais, ce qui est un problème.

En hiver, ces plantes peuvent être placées près d'une fenêtre au sud. L'air froid neutralise quelque peu la chaleur du soleil. L'été, on les disposera près d'une fenêtre à l'est. Le soleil ne les touchera plus passé 10 heures.

La plupart des gens, donnent trop d'eau à leurs plantes, de sorte que même celles qui demandent beaucoup d'humidité, notamment les azalées, dépérissent. La première chose à faire quand on reçoit une plante est d'enlever l'aluminium ou le papier de couleur qui entoure le pot pour découvrir les trous de drainage. Ensuite il ne faut pas oublier de placer une soucoupe pour ne pas endommager les meubles.

Venant de serres commerciales ces plantes sont probablement dans un bon sol. En général, ces mélanges contiennent beaucoup de terreau, ce qui facilite le drainage.

Le sol conviendra pour quelques temps. Cependant, il faudra rempoter la plante si on veut la garder longtemps. Le mélange devrait contenir plus de 50% de terreau, 25% de tourbe horticole et 25% de vermiculite et de sable.



## HUMOUR

**Après 25 ans de ménage ils font un second voyage de noces: il part en août et elle en septembre.**

**Un enfant demandait à une femme d'un certain âge mais fort bien conservée, si elle était jeune ou vieille: Mon cher enfant, répondit-elle, il y a bien longtemps que je suis jeune.**

**Est-ce que cela vous ennuie d'être chauve? Naturellement, ça m'ennuie un peu. Je suppose que vous sentiez cruellement le froid l'hiver? Non, ce n'est pas tellement cela. Le principal ennui, c'est quand je me lave, à moins de garder mon chapeau, je ne sais pas où ma figure s'arrête.**

**Le meilleur moyen de garder son mari, c'est de le rendre un petit peu jaloux. Le meilleur moyen de le perdre c'est de le rendre un petit peu plus qu'un petit peu jaloux.**

**Un vieil homme, un cheval et un chien se promènent sur une route déserte et il fait très chaud. Soudain le cheval s'écrie: Qu'est-ce qu'il peut faire chaud! Le vieil homme s'arrête et dit: J'ai jamais vu un cheval parler! Et au chien de répondre: Ca alors moi non plus.**



## NÉCROLOGIE

### Mme Marguerite ROCAN (née FISETTE)

Le 3 janvier 1978 est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 62 ans, Mme Marguerite Rocan de Saint-Boniface.

Les funérailles eurent lieu à Sainte-Anne où elle avait vécu plusieurs années. La messe de la Résurrection fut concélébrée par le Père Lavoie avec les Pères Voyer et Dionne et l'abbé Marcel Toupin, curé de La Broquerie. Elle fut inhumée près de son époux, Joseph Rocan, dans le cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil trois fils, Lucien de Wichita, Kansas, Léon de Vernon, C.-B., et Luc de Saint-Vital; trois filles, Mme Roger Lemire (Yvette) de East Kildonan, Mme K. Klammer (Berthe) et Mme Collette (Jeannine) de Transcona; 18 petits-enfants; trois frères, Hervé de Saint-Boniface, Mathias de Saint-Georges, et Edouard de La Broquerie; deux soeurs, Mme Léontine Pelletier de Saint-Boniface et Mme Théodora Bisson de Sainte-Anne.

■

### REMERCIEMENTS

Grand merci aux Pères Rédemptoristes qui, durant le séjour de Mme Rocan à Sainte-Anne, l'ont soutenue par leur charité en lui prodiguant à domicile les soins spirituels. Qu'elle repose en paix!

### Mme Marie TANGUAY

Le 8 février, au Centre Hospitalier Taché, est décédée à l'âge de 97 ans Mme Marie Tanguay, veuve de Blaise Tanguay. Née à Notre-Dame-des-Bois, P.Q. elle vint au Manitoba en 1911.

Elle laisse dans le deuil un fils, Joseph de Calgary; trois filles, Mme Dell Samson, Mme Ellen Daigle et Mme Marie Muloin, toutes de Winnipeg.

Le service fut chanté le 10 février en la cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

### REMERCIEMENTS

Mme Florence Savoie, Sr Lorraine Savoie et M. René Savoie désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur présence aux prières et aux funérailles, offrandes de messes et de fleurs, envois de cartes, actes de bonté ou de toute autre façon. Un merci spécial au Père Savoie et autre prêtres assistants, aux membres de la chorale (Filles de la Croix) pour le beau chant, ainsi qu'aux porteurs.



### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LAURA LANGEVIN, de la ville de Pierrefonds, dans la province de Québec, veuve de Joseph Frederick Langevin, du même endroit, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés à 201-185, blvd. Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4 le ou avant le 9 mars A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de février A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.



LA VÉRITÉ

Or, la loi est intervenue pour que l'offense abondât, mais là où le péché a abondé, la grâce a surabondé.
(Romains 5, v. 20).




*par Richard Charles*

## Savez-vous économiser l'énergie?

Les incitations aux économies d'énergie se font de plus en plus pressantes. Et vous, quelle est votre opinion? Peut-être craignez-vous de trop vous engager en tentant sérieusement d'économiser l'énergie. L'épreuve qui suit peut vous aider à mettre de l'ordre dans vos idées; mais nous devons d'abord répondre à une question fondamentale.

Qu'entendons-nous par "énergie"? C'est la source du chaud et du froid, de la lumière et de la force motrice dont dépendent nos maisons, nos moyens de transport, nos industries, nos exploitations agricoles et nos entreprises, dans la vie de tous les jours. L'énergie vient principalement des combustibles fossiles (le pétrole, le gaz et la houille), des forces hydrauliques et des réacteurs nucléaires; dans une moindre mesure, du bois et, en quantités limitées, quoique tendant à augmenter, du soleil, du vent, des marées et des sources d'eau chaude. Bien entendu, presque toutes ces formes d'énergie proviennent du soleil.

Passons maintenant aux questions. Vous répondez "oui" ou "non". (C'est un jeu sans "enjeu": notre but est de réaliser des économies et non pas de dépenser!)

- Croyez-vous que tout ce qu'on raconte au sujet d'une pénurie d'énergie est de la pure fantaisie?
- Pouvons-nous continuer à consommer de plus en plus d'énergie, dans la mesure où nous pouvons en supporter le coût?
- Si nous épuisons bientôt les réserves connues de combustibles fossiles, pourrons-nous tout simplement adopter d'autres sources d'énergie et continuer comme auparavant?
- Pour réaliser des économies importantes d'énergie, sommes-nous obligés de réduire notre niveau de vie?
- L'appel à l'économie d'énergie vise-t-il seulement le monde ordinaire, et non les gros consommateurs, comme le secteur industriel et le gouvernement?

**Si vous avez répondu "non" jusqu'à maintenant, vous êtes sur la bonne voie.**

- Pouvez-vous mettre de l'argent de côté tout en économisant de l'énergie?
- Suffit-il de trouver des méthodes efficaces pour enrayer le gaspillage d'énergie?
- Pouvez-vous économiser de l'énergie sans trop refroidir ou surchauffer votre maison?
- Est-il possible de conduire une voiture sans être considéré comme un gaspilleur d'énergie?
- L'utilisation de dispositifs permettant de diminuer le travail peut-elle aller de pair avec l'économie de l'énergie?

***Vous ne serez sans doute pas étonné de savoir que l'affirmative est la meilleure réponse à ces questions.***

- L'isolation de votre maison correspond-t-elle aux normes minimales recommandées?
- Votre système de chauffage domestique est-il nettoyé et mis au point au moins une fois par année?
- Utilisez-vous l'eau chaude dont vous avez réellement besoin que pour faire la lessive, prendre un bain ou une douche ou effectuer une autre tâche du genre?
- Avez-vous l'habitude d'éteindre les lampes qui fonctionnent inutilement?
- Êtes-vous disposé à vous retirer de la course au championnat pour le volume d'ordures dont vous vous débarrassez?
- Songez-vous à économiser de l'énergie ailleurs qu'à la maison: au travail, à l'école, où que vous soyez?

**Seul un saint ou fieffé menteur pourrait répondre globalement dans l'affirmative à ce dernier groupe de questions, mais il se peut que votre réponse soit quelque peu indécise.**

Cette petite épreuve a pu faire surgir d'autres questions dans votre esprit. Mais ne vous inquiétez pas. Vous trouverez les réponses à vos questions dans **100 façons d'économiser chez soi énergie et dollars,** que vous obtiendrez en faisant parvenir votre demande à C.P. 3500, Succursale C, **OTTAWA** (Ontario), K1Y 4G1 et dans la chronique intitulée **Les Éconergies,** qui paraît dans votre journal.

Surtout, ne vous demandez pas si le problème vous concerne. Il intéresse sans distinction jeunes et moins jeunes, mariés ou célibataires, propriétaires ou locataires.

**PETITES ANNONCES**

**LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.**

## vendre-louer

**À VENDRE** - Plage Albert - Grand chalet nouvellement construit. Pour plus de renseignements appelez Alain, bur.: 233-4478, ou rés.: 253-1517.

**42-95-JNO**

**VENTE PRIVÉE - PROMENADE ENFIELD** - Maison, 1½ étage, sur grand lot 46 x 155. Cuisine familiale avec lave-vaisselle encastré, 4 chambres à coucher, tapis mur à mur au salon, soubassement isolé. Garage. Près de toutes commodités. Composer 247-5918.

**42-99-JNO**

**À VENDRE - SAINT-BONIFACE** - Maison de 1½ étage, 3 chambres à coucher. Salle de récréation au soubassement. Garage avec porte automatique. Lot boisé complètement clôturé. Endroit tranquille. $40,500. Composer 233-1970.

**41-90-42 C**

**À VENDRE** - Familiale Astre GT 1974 à 4 vitesses. 7 pneus. Nouveau moteur marquant 18,000 milles. Impecable. Composer 257-4548 après 17 heures.

**39-78-JNO**

**À LOUER** - Près hôpital Saint-Boniface - Chambre entièrement meublée, facilités de cuisine. Libre le 1er mars. Composer 247-3254 après 5 heures.

**42-97-JNO**

**A LOUER** - Près Marion - Appartement de 1 chambre à coucher. Entrée et salle de bains privées. Lot de stationnement. Poêle et réfrigérateur. Libre le 1er mars. Composer 247-3190.

**41-89-JNO**

**A LOUER** - Maison motorisée de 20 pieds. Appeler R. Rivard 253-2335.

35-59-JNO

**A LOUER - ST-VITAL** - Nouvelles maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.

**38-68-JNO**

**NOUVELLE GARDERIE D'ENFANTS** située au 285 Horace, accepte actuellement les inscriptions de 7h a.m. à 6h p.m. Composer 233-4536 ou 233-2202.

**40-85-43 C**

**JE DÉSIRE GARDIENNE AVEC EXPÉRIENCE** pour prendre soin de 2 enfants chez-moi, 2 ou 3 jours par semaine, dans les environs de Southdale. Composer 257-1140.

**39-75-JNO**

**GAGNEZ DES $$$**
**(temps partiel)**

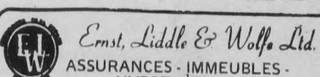
Vente facile de bas-culottes, collants, bas pour hommes et enfants, sous-vêtements hommes et dames. Obtenez catalogue gratuitement. Agissez dès maintenant. Nycole Hosiery, C.P. 252 - 580 Bertrand, Ste-Julie, Qué. JOL 2C0.

**39-74-42 C**

**GARDERIE DE BAMBINS** pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.

**32-10-JNO**

# Assureurs




ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

**Assurances Aurèle Desaulniers**
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances — FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
**MAURICE-E. SABOURIN LTD**
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions -- Bateaux -- Tours -- Trains

# Avocats-Notaires

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface, Mani.
Téléphone: 233-1426 ou 233-1423
3527 chemin Pembina, Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

# Chiropracteurs

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticiens:
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE
PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
Heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

# Comptables

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

# Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

# Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

# Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

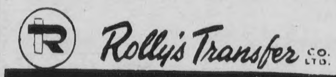
Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

# Transports

*PIERRE J. BEAUDRY, Prop.*
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

*Service général de déménagement, messageries, etc.*


*Gérant:*
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869



# LE 12 MARS APPROCHE!

## TEFFAINE, MONNIN & HOGUE

AVOCATS

ET

NOTAIRES

sont heureux d'annoncer l'ouverture de leur deuxième bureau à compter du 15 février, 1978, situé dans l'édifice de La Caisse Populaire de Saint-Norbert, 3527 chemin Pembina, SAINT-NORBERT, MANITOBA.

**Téléphone:** 261-7190

## CHAMBRES ET PENSION

OUVRIRA BIENTÔT

Maison moderne pour personnes âgées. Chambre privée simple, ou double pour couple marié. Salle de télévision et récréation.

Belle localité à 30 minutes de Winnipeg.

Demande acceptée dès maintenant.

Pour plus de renseignements appeler l'administration au 233-0320




CÉCILE ST-PIERRE
453-8619
1436, ave Corydon



**ILE-DES-CHENES**

Vie à la campagne! Charmante maison de 2 ans, 2 étages, située sur 5 acres. 4 chambres à coucher, 1 plomberie de 5 pièces et 1 plomberie de 2 pièces au 2e étage. Salle familiale avec foyer ouvert. Buanderie et plomberie de 2 pièces à l'entrée du côté. Aspirateur central. Joliment décorée avec tapisserie de qualité. Tapis mur à mur. Draperies comprises avec la maison. Garage pour 2 voitures. Pour plus de renseignements appelez Cécile au 256-1300, ou Block Bros. Realty 453-8619.

**SAINT-BONIFACE** $45,700
1½ étage, 4 chambres à coucher, nouveau tapis mur à mur. Beau grand lot, garage. Appelez Cécile 256-1300, ou Block Bros. Realty 453-8619.

**NIVERVILLE** MANITOBA
Lot de 99 x 132 pieds situé à rue au sud de la rue principale, entre les numéros 39 et 59 de la 1ère avenue. Pour plus de renseignements appelez Cécile 256-1300, ou Block Bros. Realty 453-8619.

## *Robidoux Realty*

100 Niakwa Centre
1280, rue Archibald, Saint-Boniface
*Tél.: 256-4386*
Gilbert St-Amant - Rés.: 253-1060



**NORWOOD - AV CRAWFORD** - 1½ étage, 3 chambres à coucher, salle à manger. Salle de bains au 2e, et salle de toilette de 2 pièces au 1er étage. Garage. Près des écoles et autobus. Rue tranquille.

**ERIKSDALE** - Ferme laitière et ranch. 1,900 acres. Bungalow moderne et bons bâtiments.

**FERMES DEMANDEES** - Nous avons des clients pour fermes de toutes les grandeurs au Manitoba.

## McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356



SAINT-BONIFACE - $35,500 - 2 chambres à coucher - Complètement rénovée - Bonne localité. Léo Grouette 257-2363.

SAINT-VITAL - Lot vacant - 45' x 97'. $13,900 seulement. Léo Grouette 257-2363.

SAINT-BONIFACE - Seulement $26,900 - 4 chambres à coucher. Maison pour grande famille, 2 salles de bains. Garage. En bon état. Près hôpital. Doit être vendue. Pour plus de renseignements appelez Roger Lejeune 256-8793.

SAINTE-ANNE - Grande maison de 5 chambres à coucher, 2 salles de bains. Peut servir comme duplex. Lot 90 x 200. Appelez Yolande Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

PARC WINDSOR - Bonne maison, 3 chambres à coucher, salle à manger et salle de récréation. Près école Lacerte. Appelez Yolande Manaigre 256-6117 ou 256-4356.




## Marquis Realty

**365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963**

**SOUTHDALE**
**DRAPERIES GRATUITES FAITES SUR COMMANDE**
Draperies d'une valeur d'environ $2,000 avec cette belle propriété. Bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine, salon et salle à manger en forme de L, soubassement fini. Foyer électrique, 3 plomberies, garage double. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

**PRES DE "DAKOTAVILLAGE"**
Bungalow très propre, 15 ans, 3 chambres à coucher, salle familiale de très grande dimension et chambre à coucher supplémentaire au soubassement. 2 plomberies. Lot de 60 pieds. Prix raisonnable. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

**SAINT-VITAL** **UNIQUE DANS SON GENRE**
Environ 1,600 pieds carrés. Tapis mur à mur de choix dans toutes les pièces. Cuisine avec plancher "solarium", 3 chambres à coucher, 2 plomberies. Garage double attenant. Une vraie résidence d'exécutif. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

**AV BRISTOL**
Bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher, grande cuisine avec beaucoup d'armoires et espace pour garde-manger. Bon soubassement. Belle maison pour jeune couple. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

**SAINT-NORBERT** **EXCLUSIVE**
Maison de 2 étages, 4 chambres à coucher, salle de récréation finie. Garage. Nouveaux auvents et fenêtres. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

**RITCHOT** **TRES TRES BELLE**
Cette maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, complètement rénovée mérite d'être visitée à l'intérieur. Elle comprend une entrée et un escalier encaissés et une salle à toutes fins. Possession immédiate puisque le propriétaire demande un prix pour une vente rapide. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

**RUE HILL**
Bungalow de 2 chambres à coucher avec soubassement complet. Garage. Une vraie belle maison. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

**NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR**
**233-7963, 24 heures par jour**




247-6340
256-2432

GEORGES-D. BOHÉMIER
519, che. Sainte-Marie

## BOUCHARD REALTY

## 433-7502

Saint-Pierre-Jolys



***Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix***

**SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON** - Saint-Pierre Trailer Centre - Bonne bâtisse de 40 x 60 avec salle de montre. Sur grand lot. Livraison du gaz Propane. A 9 milles de la plage de Saint-Malo.



**$32,000**
**SAINT-PIERRE** - Beau petit bungalow de 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, tapis mur à mur. Chauffé au gaz.

**NOUS AVONS DES CLIENTS** pour fermes et terrains de toutes dimensions.



**BELLE PETITE FERME** de 9 acres avec petite étable et poulailler. A ½ mille du Centre de Saint-Pierre.

**SAINT-PIERRE-JOLYS** - 400 acres entièrement en culture. Bonne maison de 3 chambres à coucher. Toutes les bâtisses sont en très bon état.



**SAINT-MALO** - Nouvelle maison de 2,000 pieds carrés, foyer ouvert, 3 chambres à coucher, garage attenant. Sur beau lot boisé à 2 minutes de la plage. Cette maison est de toute beauté.

**SAINT-MALO** - Bonne maison de revenu sur beau grand lot à 5 minutes de la plage. Peut être convertie en chalet d'été. Garage.

**SAINT-PIERRE** - 160 acres en culture à 1 mille du village. Prix très raisonnable.

**SUR TERRAIN DE ROULOTTES A ILE-DES-CHENES** - Maison mobile de 14' x 74' avec portique. Salle de bains de 4 pièces, tapis et draperies.

## METRO AGENCIES LTD

**294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182**
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



**$42,500**
**NORWOOD** - Bungalow de 2 chambres à coucher avec 2 salles de bains. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Situé sur un beau lot de 50 pieds.



**$49,900**
**NORWOOD** - 50 Hemlock - 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Endroit très tranquille.

**Rue Saint-Jean-Baptiste**
**$23,900**
Maison de 1¼ étage, 2 ou 3 chambres à coucher. Lot de 33 x 144. Revenu de $200.00 par mois.

**RUE RITCHOT** **$21,000**
Maison de 1½ étage. 3 petits logis. Revenu de $285.00 par mois.

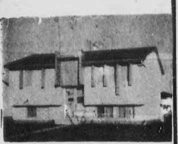
**NORWOOD** **EXCLUSIF**
Bungalow de 2 chambres à coucher avec "dinette". Chambre supplémentaire au soubassement. En très bon état. Garage. On demande $33,000.

**FERMES À 68 MILLES DE WINNIPEG** près de Saint-Claude. 480 acres. Beau bungalow de 3 ans, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, soubassement complet. Eau courante et fosse septique. Pour obtenir une liste des machineries et pour plus de renseignements appelez Nap ou Ron.



**OUVERTE AU PUBLIC LE DIMANCHE 19 FEVRIER, AU 335 DUSSAULT, DE 1h30 A 3h30. VENEZ VOIR CETTE BELLE MAISON.**

**PARC WINDSOR** - Joli "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 pièces au soubassement. En très bon état. Hypothèque de 6 3/4% $52,000.



**$64,500**
**SOUTHDALE** - Beau "bi-level" de 5 ans. 4 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains, salle de récréation. Garage. Très propre.

**RUE KITSON** **$64,500**
Joli duplex de 13 ans. Un logis de 3 chambres à coucher avec salle à manger, et un logis de 2 chambres à coucher avec salle à manger. En très bon état. Garage double.

**RUE KITSON** **$39,500**
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

**PROPRIETE DE COMMERCE SUR LA RUE MARION** - 1,800 pieds carrés, zoné C-1. Bâtisse construite en blocs de ciment.

# LA



# NOUS INFORME

N'oubliez pas le
GRAND RENDEZ-VOUS
des Franco-Manitobains
ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE LA S.F.M.
le 9 avril 1978.

## COURS DE SURVEILLANCE EFFICACE

La Société Franco-Manitobaine, en collaboration avec le Collège Universitaire de Saint-Boniface offrira pour la dernière fois le *Cours de Surveillance Efficace les 17-18-19 mars.*

Ce cours sera d'intérêt particulier à toutes personnes qui détiennent des postes de responsabilités et qui désirent améliorer leurs aptitudes administratives.

Les sujets suivants seront élaborés:

1. Le métier du directeur;
2. Les qualifications du directeur;
3. Amélioration de la communication dans les entreprises;
4. Caractéristiques d'un futur directeur.

Ce cours pratique favorise la participation individuelle dans un groupe de travail et étudie le fonctionnement de l'équipe.

Les participants à ce cours offert au Collège Universitaire le 27-28 et 29 janvier indiquent qu'ils ont bien apprécié le contenu et la formule du cours et le recommandent fortement à tout administrateur, directeurs généraux, adjoints, et gérants d'entreprises et d'organismes.

*BULLETIN D'INSCRIPTION*
*COURS DE SURVEILLANCE EFFICACE*

Nom .......................................................

Adresse .......................................................

Occupation.......................... Employeur..........................

Téléphone.......................... ..........................

Frais d'inscription: $35.00 Chèque inclus..........................

ou payable lors de la première session..........................

Adressez à:
COURS EN ÉCONOMIE
Société Franco-Manitobaine
340 boul. Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

## SONDAGE

Le sondage de l'assemblée annuelle du 17 avril 1977 nous révélait les faits suivants:

| | |
|---|---|
| Participants pour la première fois: | 21% |
| Participants pour la deuxième fois: | 21% |
| Participants pour la troisième fois: | 4% |
| Participants pour la quatrième fois: | 18% |
| Participants pour la cinquième fois: | 20% |
| Participants pour la sixième fois: | 2% |
| Participants pour la septième fois: | 7% |
| Participants pour la huitième fois: | 5% |

(Pas répondu: 2%)

## L'ATELIER RIVIÈRE ROUGE

Si vous désirez devenir membre-associé, pour l'année 1978, de l'Atelier Rivière Rouge, situé à Saint-Malo, offrant un emploi aux personnes mentalement déficientes de la région, envoyer un chèque ou mandat, d'un montant minimum de *$5.00* à:

Filiale Rivière Rouge de
l'Association canadienne pour les déficients mentaux
Saint-Malo, Manitoba
R0A 1T0
aux soins de M. Pierre Lemoine, trésorier.

Un reçu pour fin d'impôt sur le revenu sera envoyé. S'il vous plait, faites-le avant le 31 mars 1978. Merci beaucoup.

## LE P'TIT BONHEUR

LE P'TIT BONHEUR, un double service, soit à plein temps soit à temps partiel pour les enfants de 2 à 5 ans, de 7h45 à 17h00 du lundi au vendredi.

Vous pouvez confier votre enfant au P'TIT BONHEUR et être assuré qu'il y passera des heures agréables.

ADRESSE:
340, boulevard Provencher
Centre Culturel franco-manitobain
TÉLÉPHONE:
247-6039

## SAVIEZ-VOUS QUE:

LES ACADIENS DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD SE SONT VUS ACCORDER UNE COMMISSION CONJOINTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR COMMUNAUTÉ.

Cette commission formée de représentants de la communauté et du gouvernement verra à:

1. Identifier les besoins des groupements acadiens et recommander au Gouvernement de nouvelles initiatives.
2. Identifier les problèmes qui surgissent dans l'application aux groupements acadiens des programmes actuels du Gouvernement, et recommander au Gouvernement des solutions à ces problèmes.
3. Recommander au Gouvernement des procédés d'évaluation de tous les programmes gouvernementaux concernant les groupements acadiens.
4. Faire rapport au premier ministre du résultat des recherches du Comité.

NOUS LES FÉLICITONS DE LEUR SUCCÈS!

## FRANCOPHONES DE ST-VITAL ET DES RÉGIONS AVOISINANTES

Le Conseil Régional de la S.F.M. de St-Vital vous invite à sa

## "4e SOIRÉE CANAYENNE"

le samedi, 11 mars, à 8h30 p.m.
à la salle St -Eugène
chemin Ste-Marie, Saint-Vital

L'animateur de la soirée sera Lucien Loiselle. Venez danser, chanter et déguster un repas de rôti de boeuf, tourtière, poulet, choux farci..

L'entrée: $5.00 par personne (buffet inclus).
Si vous désirez obtenir des billets, communiquez avec:
Janine Bertrand: 233-2373
Rita Lécuyer: 253-1894